50¢

LA LIBERTÉ

Volume 73 No 46 Saint-Boniface, du 27 février au 5 mars 1987





La tragédie de la Prairie revit

«Y a-t-il quelque chose de plus précieux que la vie humaine?» demande Louis Riel (*Louis Dubé, à gauche*). «Oui! Les droits collectifs de tout un peuple», répond l'abbé Noël Ritchot (*Michel McDonald*).

C'est l'un des temps forts de la tragédie historique créée par Marcien Ferland pour rendre hommage au temps de la Prairie. (*Au CCFM, du 5 au 15 mars*). La photo a été prise par Jean-Pierre Dubé durant une répétition du Théâtre de la Prairie.

Le jeu la "Loi de l'oie" a déjà fait des ravages

Pour Herbie, c'est une question de temps. Pour Sophia, c'est une affaire de carré. Pour les organisateurs du carnaval, c'est une question d'argent. Pour tout Saint-Jean, c'est le fun.

«Le monde semble trouver ça fou, mais ils achètent quand même», lance Donald Fillion, le responsable en chef du carnaval de cette fin de semaine.

«Ça», si vous n'êtes pas de Bap-tiste, c'est la dernière trouvaille pour prélever des fonds pour construire un nouveau curling: la «Loi de l'oie»

«L'idée est sortie au café... Ça a déjà eu lieu à Swan Lake», précise Donald Fillion. La règle est simple: on fait marcher une oie sur une surface divisée en 144 pieds carrés. Et on attend de voir sur quel pied carré l'oiseau va déposer sa fiente.

Vous l'avez deviné: si Sophia (*C'est son nom, Florent Beaudette, son propriétaire, est un poète*) s'exprime sur le carré que vous avez acheté 5$, vous gagnez 200$. Si sa générosité s'étend sur deux carrés, c'est 100$. (*Et 500$ pour le fonds du curling.*)

C'est original

Le suspense de la «Loi de l'oie» devrait durer entre 5 minutes et une demi-heure. «Mais pas plus, si l'animal a bien mangé», croit savoir Donald Fillion. Comme l'événement est prévu à trois reprises, il y aura moyen d'établir une moyenne pour Sophia.

Pour Herbie, le suspense va durer beaucoup plus longtemps. Ici, les règles du jeu son bien connues. Il s'agit de deviner le jour et l'heure où la Volkswagen sans moteur va s'enfoncer dans la rivière Rouge. L'an dernier, cette nouveauté avait fait l national et rapporté 1 200$.

Comme Herbie risque d'être plus photographiée que jamais, «on a pris une voiture en meilleur état», confie Donald Fillion. (*Pour les parieurs maniaques de statistiques, rappelons que la VW a donné de la gîte le 29 mars à 10 heures 1 minute*).

Pour organiser le carnaval, Donald Fillion s'est entouré de Pierre St-Godard, Louise Daneault et Monique Lavallée. L'an dernier l'événement avait rapporté 9 400$, «une somme qu'on veut essayer de dépasser».(*Le détail des activités principales au **Calendrier provincial***).

B.B.

l'événement

L'avenir de La Liberté

Coopérativement vôtre

Des anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest sont arrivés à la conclusion que La Liberté devrait être transformée en coopérative de consommation.

Il revient maintenant aux participants à l'assemblée annuelle de la SFM, le propriétaire du journal, de se prononcer samedi 7 mars.

Le comité ad hoc avait été mis sur pied suite à la réunion publique du 18 novembre à laquelle une forte majorité des 250 personnes s'était élevée contre la privatisation de l'hebdomadaire.

Comme nous l'indiquions dans **La Liberté** du 13 au 19 février, la SFM a tenu à publier intégralement le rapport du comité, rédigé par Maurice Gauthier.

(Voir pages 2 et 14)

Le comité avait le mandat d'étudier le lien structurel entre la SFM et le journal. *«On ne peut plus et on ne veut plus rester propriétaire de La Liberté,* nous dit le conseil d'administration de la SFM. *On veut que le journal reste la propriété de la communauté*, ont dit les citoyens le 18 novembre. Alors on s'est fixé des critères à respecter», explique Maurice Gauthier.

Les cinq principes

Ces principes, La Liberté en a fait état dans des articles publiés antérieurement. Ils sont au nombre de cinq:

- La Liberté doit être publiée en français.
- La communauté doit exercer un contrôle direct.
- Financièrement et rédactionnellement, l'imputabilité doit être directe.
- La vocation du journal doit être axée sur la promotion et le développement de la communauté.
- Le journal doit avoir une autonomie administrative, financière et une autonomie par rapport à la politique institutionnelle.

Après avoir étudié plusieurs structures possibles, les ex-présidents ont trouvé que seule la coopérative de consommation permettait de garantir la mise en oeuvre des principes énoncés.

D'où leur recommendation: *«Que la structure de Presse-Ouest Ltée soit changée pour devenir une coopérative de consommation avec un capital social minime à laquelle peuvent adhérer tous les Franco-Manitobains ou toute personne capable de s'exprimer en français et qui fait sa demande d'adhésion à la coopérative.»*

Suite à la deux

AU SOMMAIRE

Il faut se fier aux élu(e)s

Pour qu'une assemblée générale ne soit pas une perte de temps, il faut, d'emblée, se mettre d'accord sur les règles du jeu. Car, pour Réal Sabourin, le président de la Société franco-manitobaine (SFM), «c'est pas là qu'on fait tout».



Lucien Chaput

«On essaie de faire un maximum, poursuit le président à deux doigts de la fin de son dernier mandat. On donne un maximum d'information et on espère avoir un maximum de feedback».

«Ce qui est important, c'est la programmation de l'année qui s'en vient. L'assemblée générale est là pour trois choses: adopter le rapport financier, élire les membres du conseil et adopter la programmation.»

Pas question donc d'arriver à l'assemblée annuelle de la SFM pour lui dire comment dépenser les 570 000$ qu'elle compte recevoir du Secrétariat d'État.

«C'est au conseil d'administration de décider comment les sommes d'argent disponibles seront dépensées», explique René Fontaine, le directeur général de la SFM.

«L'assemblée générale donne les grandes orientations à suivre, ajoute le patron des huit autres employé(e)s, et ça finit là. L'assemblée ne peut pas dire: il faut dépenser 20 pour cent de l'argent dans un tel secteur, par exemple. Ce n'est pas le rôle de l'assemblée de gérer un budget.»

Pourtant, l'assemblée générale détient le dernier mot. «Ça fait maintenant 6, 7 ans que le conseil d'administration a pris une orientation qui minimise le secteur de services directs pour maximiser le secteur de lobbying», relate Réal Sabourin.

À quoi sert l'assemblée annuelle?

«Si le 7 mars, l'assemblée décide que ce ne devrait plus être cela, que la SFM devrait concentrer ses efforts dans un autre domaine, là le conseil d'administration n'a plus de choix. Le conseil doit prendre cette nouvelle information et allouer les fonds en fonction de cette nouvelle orientation.»

Ça pourrait causer des problèmes, concède l'ancien employé de la SFM, parce que la programmation est soumise au Secrétariat d'État bien avant l'assemblée annuelle. Il est clair que si l'assemblée annuelle propose des changements majeurs, il faut resoumettre la nouvelle programmation au Secrétariat d'État. Et le Secrétariat d'État pourrait dire non.»

Par contre, depuis quatre ans, la subvention que reçoit la SFM du Secrétariat d'État n'est plus rattachée à des dossiers précis. «Avant, tu signais un contrat légal avec le Secrétariat d'État pour chaque secteur de programmation, se souvient Réal Sabourin. Maintenant, il y a beaucoup plus de flexibilité.»

«Oui, il y a toujours des critères. Mais il y a beaucoup de latitudes à l'intérieur des critères. On a les grandes orientations qu'on divise en quatre postes budgétaires: l'administration générale (*178 000$*), l'administration des programmes (*78 000$*), la démarche politique (*150 000$*), et la concertation communautaire (*225 000$*).»

Ceci dit, le président du bras politique des francos du Manitoba ne prévoit pas de problèmes à faire accepter la programmation qui sera présentée à l'assemblée annuelle du 7 mars pour au moins deux raisons.

«Premièrement, ça n'a pas été un problème par le passé. Deuxièmement, les propositions qu'on va présenter ont été bien préparées par le conseil (*). Je ne vois pas une assemblée générale faire demi-tour d'une année à l'autre. On peut avoir une ligne de conduite qui est relativement stable depuis les dernières années.»

Si une décision est erronée...

«Une assemblée générale ne se trompe jamais. S'il y a une décision erronée qui en sort, c'est parce qu'il n'y a pas eu suffisamment d'informations qui lui a été donnée.»

Et si l'assemblée générale ne peut pas se prononcer sur chaque menu détail, c'est sans importance. «Ça découle du processus démocratique, conclut Réal Sabourin. Les membres doivent être capables de se fier à ceux qu'ils ont élus.»

(*) *En plus des 11 personnes qui siègent au conseil d'administration, la SFM a établi, depuis bientôt un an, «un réseau informel de treize personnes contact dans les régions. «C'est pour alimenter le conseil, explique Réal Sabourin. Ces personnes savent ce qui se passe dans leur milieu. De la même façon qu'eux le savent, nous on le sait.»*

Le réseau, c'est: Omer Chartier (Saint-Lazare), *Lorraine Girouard* (Somerset), *Viola Caillier* (Saint-Léon), *Gérald Grenier* (Notre-Dame-de-Lourdes), *Gisèle Arbez* (Saint-Claude), *Denis Clément* (Saint-Jean-Baptiste), *Thérèse Bouchard* (Ile-des-Chênes), *Agathe Lacroix* (Lorette), *Antoinette Bissonnette* (La Broquerie), *Henri Desharnais* (Saint-Pierre-Jolys), *Aline Gosselin* (Saint-Malo), *Richard Dorge* (Sainte-Agathe), et *Armand Guénette* (Sainte-Anne-des-Chênes).

Réal Sabourin, président de la SFM, et René Fontaine, le directeur général. Pas facile d'évaluer en terme concret ce que fait la SFM puisque «un des secrets du lobbying, c'est de ne pas être vu. Tu fais des annonces seulement lorsque tu as des résultats concrets.»

La lettre de présentation du rapport des anciens présidents soumis à la SFM

M. Réal Sabourin
Président
Société franco-manitobaine

Monsieur le Président,

Par la présente, le Comité des anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest Ltée, que vous aviez mis sur pied en décembre 1986 suite à la réunion spéciale du 18 novembre pour étudier la possibilité de privatisation du journal La Liberté, aimerait déposer son rapport et sa recommandation sur l'étude qu'il a faite. Le Comité est confiant qu'il a fait une étude sérieuse de ce problème de Presse-Ouest et de ses relations avec la Société franco-manitobaine et la communauté francophone du Manitoba. Il recommande donc à la Société franco-manitobaine, lors de son assemblée générale le 7 mars prochain, que la structure de Presse-Ouest, telle qu'on la connaît actuellement, soit transformée en une structure coopérative facilement accessible à toute personne d'expression française qui voudrait y adhérer.

Par cette même lettre, le Comité aimerait que la SFM fasse parvenir la proposition suivante au Comité des résolutions pour qu'il la présente lors de l'assemblée annuelle.

«Advenant l'adoption du rapport du Comité des anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest Ltée, ce même Comité propose que la SFM soit dûment mandatée de donner suite à cette proposition en utilisant les moyens qu'elle jugera nécessaire et en assurant que la Charte d'incorporation respecte les principes de base énoncés dans le rapport.»

Cette déposition du rapport met fin au mandat du Comité. Puis-je vous assurer que le Comité a travaillé dans la plus grande objectivité possible et que les membres ont toujours conservé en perspective dans leurs discussions le bien de la collectivité franco-manitobaine.

Je vous prie donc, Monsieur le Président, de transmettre ce rapport à votre Conseil d'administration, et, au nom du Comité des présidents, veuillez recevoir nos salutations les plus cordiales.

Le Comité d'étude sur Presse-Ouest Ltée
Maurice Gauthier, président

Le Comité d'étude sur Presse-Ouest Ltée
Maurice Gauthier, président
le 23 février 1987

Ci-bas les personnes qui ont participé aux discussions du Comité:

Albert Lepage	**Maurice Gauthier, président**
André Fréchette	**Rhéal Teffaine**
René Piché	**Gilbert Sabourin**
Léo Robert	**Réal Sabourin**
Maurice Péloquin	**René Fontaine, secrétaire**
Michel Lagacé	

Le rapport se trouve en page 14

La Liberté une coop ?

Suite de la une

C'est l'achat de la part social qui donne le pouvoir de voter à l'assemblée annuelle qu'une coop doit tenir. «Nous voulons que le coût de la part ne soit pas prohibitif. Dans mon esprit, ça veut dire entre 5$ et 20$», avance Maurice Gauthier.

«L'assemblée annuelle, c'est comme pour n'importe quel organisme démocratique. Les membres disent ce qu'ils veulent et élisent un conseil d'administration qui va s'occuper de traduire leurs voeux dans la mesure du possible», ajoute le président du comité d'anciens présidents.

Possibilité

Une telle structure ne pourrait-elle pas amplifier la possibilité des fameux *power-play*, dû peut-être à des désaccords sur le contenu? «À mon sens, le meilleur moyen d'éviter des conflits sur le contenu, c'est d'avoir une politique de contenu qui prenne soin de ces choses-là. De toute façon, le comité pense que quelle que soit la structure il y a toujours possibilités de conflits.»

Pour Maurice Gauthier, l'essentiel de la question entourant l'avenir du journal se résume ainsi: «Si les francophones veulent un journal en français, le meilleur moyen de le démontrer, c'est qu'ils en deviennent les propriétaires et qu'ils l'administrent.»

Bernard BOCQUEL

Le héros encombrant

Au fil des années, des liens se sont tissés entre La Liberté et Russ Doern, le héros des anti-bilinguisme de 1983, le politicien au bout de sa corde en 1987.

Nous avons toujours refusé de le prendre vraiment au sérieux. L'ironie est une arme terrible quand elle est utilisée contre un homme aveuglé par son immense ego, sûr de sa destinée.

Il a bien tenté de nous rendre la monnaie de la pièce. «*The hysterical French weekly*» disait-il quand il parlait de **La Liberté**. Une apostrophe tellement rétrograde, réminiscente des échanges des politicailleurs du début du siècle, qu'on en rit encore.

On a prêté à Russ Doern le courage de ses convictions. Il a claqué la porte au nez des néos en 1983 sur la question des services en français, assuré de devenir le héros des Manitobains anti-tout.

Mais la gloire a duré le temps d'une crise. Celui qui prétendait être le chef spirituel d'un Manitoba unilingue a dû se rendre compte que l'anti-bilinguisme en guise de curriculum vitae, c'est maigre.

Après son échec aux élections à la mairie de Winnipeg en octobre 1986, il devenait évident que sa carrière politique devrait se confiner aux franges d'un quelconque extrémisme. Aucun parti politique manitobain ne pouvant se permettre de couver un militant pro-Canada unilingue en son sein.

ÉDITORIAL

Le sauveur des Manitobains terrorisés par la perspective de devenir des citoyens de 2e classe s'ils ne parlaient pas français, se retrouvait donc dans un cul-de-sac politique.

Russ Doern a peut-être cru qu'une carrière politique respectable pouvait se bâtir sur des sentiments anti-francos. Si tel était le cas, il s'est lourdement trompé. Le héros d'un moment était devenu encombrant.

Comme un article n'appartient plus à son auteur une fois qu'il est publié, Russ Doern a choisi de ne pas appartenir à lui-même, mais à l'image qu'il s'est acharné à nourrir au yeux du public.

À la longue, l'ancien député d'Elmwood a dû accepter qu'il n'a pas gagné de crédibilité en niant les droits de la minorité francophone. Une leçon impitoyable quand on est prisonnier de son image politique.

* * * * *

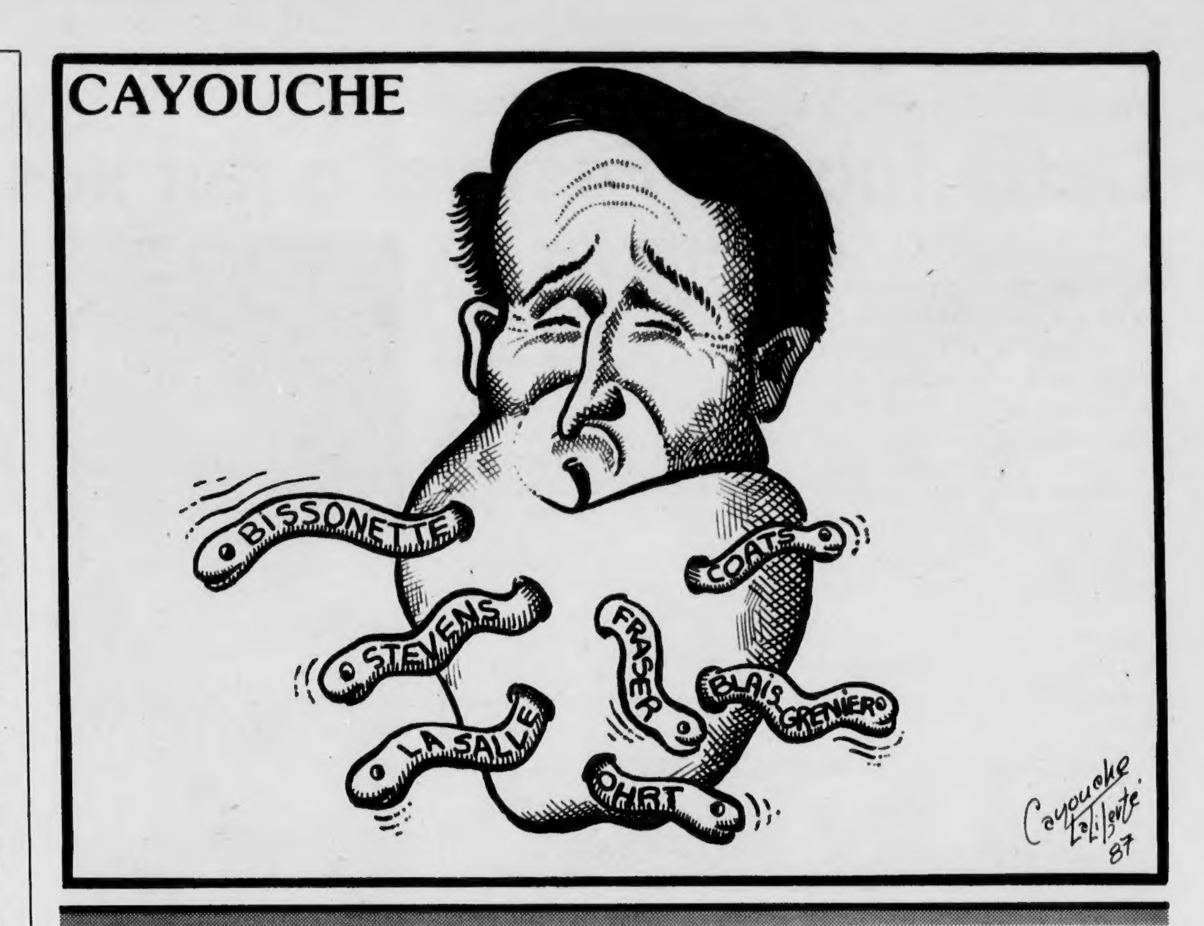
Ceci dit, Russ, tu peux pas savoir le nombre de gens qui ont décidé que t'avais des qualités depuis que tu as réussi ta sortie. «He was a joy. I can't imagine life without him. I wish I was Jesus Christ. I wish I could bring him back to life», a crié ta première femme. Et je te passe les coups d'encensoir de tes «amis» politiques.

Comme ça, tu ne voulais pas finir dans les oubliettes, à l'ombre des gloires passées, pour le restant de ta vie? Ou peut-être avais-tu des raisons plus impérieuses? Qu'importe, Russ, c'est pas de nos affaires!

Pourtant, à La Liberté, on croyait à ton come-back. La preuve? Cayouche avait déjà mijoté pour toi une belle petite caricature, qui attendait depuis quelques semaines dans mon tiroir. Maintenant, on va l'oublier. C'est dommage, Russ. Parce que tu l'aurais probablement aimée.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



Un surplus, une participation à la hausse

Cette fois, le Festival a fait ses preuves

La participation au 18e Festival du Voyageur a dépassé les attentes au point que la fête devrait dégager un surplus, estimé entre 15 000$ et 20 000$. Comment ce succès va-t-il influencer le vote des conseillers municipaux sur l'effacement de la dette de 300 000$?

«Je pense que notre réussite devrait avoir une influence positive sur cette question», répond sans hésiter le président du Festival, Laurent Bisson.

On se souvient que quelques semaines avant la fête, les responsables du Festival ont demandé à la ville de Winnipeg d'effacer une hypothèque de 300 000$ contractée auprès de la ville en 1981 pour assurer le développement du centre le Rendez-Vous. Différé une première fois, le remboursement devrait commencer le mois prochain. Une décision du conseil municipal est attendue bientôt.



Zachary Richard est prêt à revenir au Festival. Des conseillers municipaux partagent son avis.

«Il y a eu beaucoup de pression mis sur nous pour démontrer que la fête a une grande valeur économique pour la ville. Et je pense que nous avons fourni la preuve. Une douzaine de conseillers de la ville ont été reçus par le Festival, et tous ont indiqué qu'ils étaient impressionnés», souligne Laurent Bisson.

Rappelons que le Festival a demandé aux conseillers de rendre une décision basée sur l'impact économique que la fête d'hiver représente pour Winnipeg. La demande du Festival avait suscité un fort mouvement de protestation.

Le temps clément aidant sûrement, le Festival a enregistré une solide participation, estimée à quelque 150 000 entrées, soit 50 000 de plus que l'an dernier. (*La fête a aussi duré deux jours de plus cette année*).

«Nous nous étions fixés trois priorités: lancer la Dérouine, reprendre en main le programme scolaire et mettre l'accent sur les activités dans le Parc du Voyageur. Les trois ont été un succès», indique Laurent Bisson.

En avril

«Il y a eu des foules incroyables dans le Parc, la participation au programme scolaire est passée de 8 000 à 15 000 et pour la Dérouine, c'était incroyable de voir la participation des villages.»

La Dérouine est une sorte de kermesse où 700 participants d'une dizaine de villages franco-manitobains se sont engagés dans plusieurs compétitions. Laurent Bisson est tombé en panne de superlatifs pour décrire cette première.

«La Dérouine, c'est la façon magique de faire un ralliement des francophones. Tous ceux et celles à qui j'ai parlé veulent revenir l'an prochain. On peut atteindre entre 1 500 et 2 000 personnes la prochaine fois», affirme le président.

C'est en avril que le conseil du Festival décidera si de nouvelles activités seront ajoutées au programme du 19e Festival du Voyageur. Ou si l'accent sera plutôt placé sur le développement des activités en place. Comme d'habitude, la réunion annuelle du Festival est prévue pour la mi-juin. On connaîtra alors le montant exact de profit. Le budget de la fête avoisinait 700 000$.

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ROMAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Le feuilleton revient la semaine prochaine.

D'accord, ne parlons plus du budget!

Il paraît que son dernier budget «Pour assurer le renouveau économique», Michael Wilson voulait l'oublier au plus vite. On va lui donner ce petit plaisir.

Enfin presque. On va quand même souligner que le ministre des finances a décidé d'aller chercher de nouveaux revenus en imposant la **taxe de vente** à certaines friandises et grignotines (**Voir encadré**).

Une décision qui ne l'a pas empêché de déclarer à propos de cette **taxe fédérale de vente:** «Elle est injuste et inefficace. Elle fait perdre des emplois au Canada. Elle frappe plus lourdement les produits intérieurs que les importations concurrentes. Cela entraîne des fermetures d'usines et des pertes d'emplois au Canada».

Après des mots aussi durs, Michael Wilson était obligé de conclure: «La taxe de vente doit être réformée de toute urgence.»

La réforme de la taxe de vente fédérale est urgente pour aux moins deux raisons.

La première, c'est qu'elle ne rapporte pas assez à un gouvernement qui veut absolument garder le déficit fédéral sous la barre des 30 milliards par an. Or il n'est plus question d'augmenter les impôts sur le revenu, Michael Wilson ayant fait sa part dans ce domaine.

La deuxième raison, c'est que notre gros voisin du sud vient de passer une réforme fiscale. Les Etats-Unis, comme d'autres pays occidentaux, ont réussi à réduire sensiblement les taux d'impôt sur le revenu.

Et il ne faut pas se faire d'illusions: si nous ne tenons pas compte des réformes des autres pays, les investissements et les



Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

emplois iront ailleurs qu'au Canada.

Tous les experts le savaient avant qu'il ne dépose son budget de transition. Mais le ministre des finances a quand même voulu le rappeler: «Ce budget représente une pause avant la présentation d'importantes propositions de réforme fiscale».

Pour l'instant, tout est encore pas mal flou. En bon politicien, Michael Wilson a déjà précisé que le «régime des impôts sera plus équitable, moins complexe et plus compréhensible.»

Il songe en particulier à donner des crédits d'impôt au lieu des exemptions personnelles. Un système qui bénéficierait aux plus défavorisés. Il va probablement aussi baisser les impôts sur le revenu, mais uniquement parce que sa nouvelle taxe va rapporter beaucoup plus que l'actuelle taxe de vente fédérale.

La future **Taxe sur les Transactions Commerciales** (*Business Transfer Tax en anglais*) englobera vraisemblablement non seulement toutes les marchandises, mais aussi les services (*honoraires légaux, coupe de cheveux*...). Bien sûr, les entreprises commerciales qui paieront la nouvelle taxe la repasseront immédiatement aux consommateurs.

Notons enfin que la Taxe sur les Transactions Commerciales est régressive dans le sens qu'elle touchera identiquement riches et pauvres. Toutefois, les riches vont payer plus de taxe, puisqu'ils achètent plus de marchandises ou plus de marchandises dispendieuses...

Mais attendons le livre blanc sur la réforme fiscale attendu d'ici quelques mois. Il devrait susciter assez de discussions pour faire oublier définitivement l'augmentation de 4% sur le tabac et la cenne sur le litre d'essence. Au cas où vous ne l'auriez pas déjà oubliée!

Augmentez votre vocabulaire grâce aux taxes!

La taxe sur le popcorn de Mike Wilson a au moins permis d'enrichir notre vocabulaire en matière de junk-food.

«Grignotines», c'est quand même bien plus joli que «Snack Foods».

Voici, en français puis en anglais, ce passage clé du discours du ministre des finances.

Application de la taxe de vente à certaines friandises et grignotines.

Les bonbons et produits de confiserie sont actuellement assujettis à la taxe fédérale de vente. Cette dernière est étendue à diverses friandises et grignotines comme les croustilles, les bâtonnets au maïs ou au fromage, les bretzels croustillants, les noix salées, le maïs soufflé, les tablettes de granola et les friandises glacées emballées en portion individuelle, comme les sucettes glacées et les barres de crème glacée. La taxe s'appliquera au niveau du gros à compter du 1er juillet 1987.

Sales Tax Applied to Certain Snack Foods

Candy and confectionary products are currently subject to the federal sales tax. The federal sales tax is being extended to a range of snack foods including potato chips, corn- and cheese-based puffs, brittle pretzels, salted nuts, popped corn, granoloa bars and frozen snacks packaged in single servings such as popsicles and ice-cream bars. The tax will apply at the wholesale level, effective July 1, 1987.

Et si vous trouvez que certaines traductions sont faibles, n'hésitez pas à proposer mieux! Réforme fiscale ou pas, il y aura d'autres budgets!.

B.B.

Le Festival en citations

Dès la Marche des retrouvailles le vendredi soir 13 février, je soupçonnais que ça allait être un bon Festival. Ce sentiment m'est venu peu après que le conseiller du quartier Taché, Guy Savoie, a complété sur scène un prodigieux «La soupe de mon ami, j'en parlerai toujours!»

Le ton du Festival était lancé. Devant nous, une mère, un père et leurs deux enfants chantaient fièrement «La Chanson du Voyageur». Derrière on entendait crier «Vive la Brigade de la Rivière-Rouge!» et une série de ééééééoooooohhhhh! en choeur.

Ce même esprit contagieux s'est propagé à travers tous les relais, activités et grands spectacles du Festival.

Voici donc, en citations et anecdotes, un portrait impressionniste de la 18e fête d'hiver.

«On a brûlé le pont Provencher et tous les arbres en chemin, mais on eu ben du fun quand même!»

Le maître de cérémonie **Vincent Dureault** *après la marche aux flambeaux.*

«Quoi? Ils veulent que le Voyageur officiel fasse une présentation à 4h30? Ils ne me l'ont pas dit! Tu essaies de tout planifier, mais tu ne peux pas. Tu ne peux juste pas!»

Roger Gamache, *directeur du marketing du Festival suite à la Xe chose imprévue.*

«Dans l'Est, on a l'habitude d'aller en Floride pour trouver le soleil et la chaleur. Si le temps ici continue comme ça, on va commencer à venir dans l'Ouest!»

Edith Butler, *pendant son spectacle de l'après-midi.*

«On donne des spectacles à l'Hôtel de Saint-Boniface jusqu'à samedi. Donc, il n'y a pas de danseuses cette semaine!»

Un des membres du groupe **Cachalot**.

«C'est plus difficile dans un relais pour les jeunes de savoir qui est majeur et qui ne l'est pas. Tu ne peux que leur demander trois pièces d'identité. Et tout le monde en a. Le nom sur les cartes n'est parfois pas le même que sur le veston de sport, mais tout le monde en a quand même!»

Paul Théberge, *garde au relais des jeunes, La rame de nuit.*

«De plus en plus, les gens ont tendance à voir les sculptures sur glace comme un terrain de jeu plutôt qu'une exposition».

Gary Tessier, *coordonnateur du concours de sculptures.*

«Cette prochaine chanson date de l'époque où je coupais les cheveux de mon frère Richard. Mon père était toujours assis en arrière et il disait «Coupe-les court!» Je les coupais très court en arrière et long en avant!»

Marie-Claire Séguin, *en présentant la chanson «Woodstock» de Joni Mitchell.*

«Even in English, I can't understand him!»

Un **technicien anglophone** *de Radio-Canada lors du Télé-relais. Il parlait du débit ultra-rapide de Maurice Paquin.*

«Notre prochain invité est le pantomime Marc «Coco» Bertrand. Bonjour, Marc.

(...)

Bonjour, Marc!

(...)

Mais vas-tu me parler?»

L'annonceur de CKSB, **Marcel Gauthier**, *en entrevue avec le silencieux mime Marc Bertrand au déjeuner aux crêpes de Radio-Réveil.*

«Comment tu appelles un chien qui n'a pas de pattes? Tu ne l'appelles pas tu vas le chercher, pauvre bête!»

Le comique, **Jean-Claude Lauzon**, *au spectacle «Farcetival».*

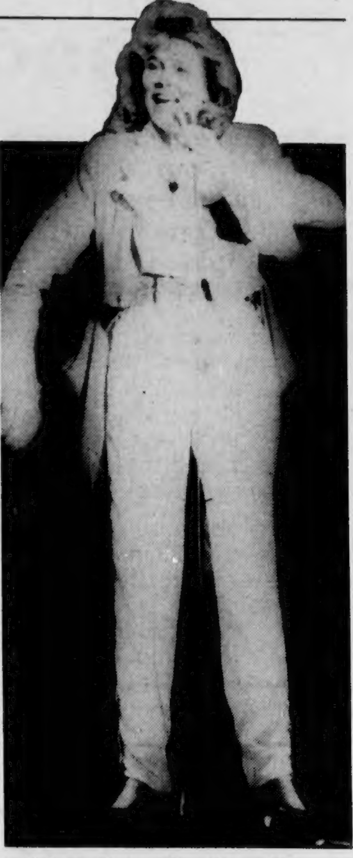
«La prochaine chanson que je veux chanter, je l'ai apprise en arrivant à Winnipeg ce matin.»

Zachary Richard, *juste avant d'entonner «L'arbre est dans ses feuilles»*

«Ça a vraiment été un Festival formidable. L'accent que les organisateurs ont mis sur la famille cette année est louable».

Philippe et Jacqueline Lavack, *Voyageur et Voyageuse officiels.*

Daniel TOUGAS



Edith Butler: Allez dans l'Ouest!

NOMINATION

Corinne Durand

Monsieur Maurice E. Therrien, directeur général de la Fédération, est heureux d'annoncer la nomination de mademoiselle **Corinne Durand** au poste d'agent de communication.

Corinne occupait depuis un an et demi le poste de réceptionniste à la Fédération. Elle a obtenu un diplôme de l'école secondaire de La Broquerie et est maintenant inscrite au Collège communautaire Red River dans un cours de marketing.

Corinne a commencé ses nouvelles fonctions le 16 février.

Votre caisse populaire ... *... 50 ans à votre service*

INSCRIPTION

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

le vendredi 6 mars et le samedi 7 mars 1987
RAMADA INN — 1824, chemin Pembina — Winnipeg (Manitoba) R3T 2G2

Nom: ______________________ Téléphone: ____________

Adresse: ______________________ Code postal: ____________

Assemblée annuelle au complet: bières et saynètes, orateur invité, conférencier, congrès, dîner et banquet

Cocher ✓ votre choix

☐	Membres	30,00$
☐	Jeunes (16 - 24 ans)	20,00$
☐	Observateurs (sans carte de membre)	35,00$
☐	Vendredi soir seulement, goûter inclus (bières et saynètes)	5,00$
☐	Samedi seulement - Congrès et dîner	6,00$
☐	Samedi seulement - Congrès, dîner et banquet	25,00$

N.B.: Carte de membre incluse avec inscription (2,50$)

Chambres d'hôtel: Des chambres d'hôtel à vos frais sont disponibles au Ramada Inn en composant le 269-7700.

Date limite pré-inscription:
le lundi 2 mars 1987

Service de garderie:
(enfants jusqu'à 12 ans)

Désirez-vous un service de garderie? oui ☐ non ☐

Si oui, combien d'enfants? ☐

Âges: ......, ..., ..., ..., ...

Quand? ☐ Vendredi soir
☐ Vendredi soir et samedi
☐ Samedi, journée seulement
☐ Samedi soir

Coût: 5$ par enfant ou 12$ par famille (seulement le repas du samedi midi est inclus)

N.B.: S'il n'y a pas suffisamment de demandes, la garderie sera annulée!

Adressez le chèque et la formule d'inscription avec votre choix d'atelier à:

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone:
233-4915.

Un vol à main armée dix ans plus tard

Chaque année, on dit: tu sais quel jour c'est, aujourd'hui?

Gabrielle Courchaine sait ce qu'ont ressenti les six employé(e)s de la Caisse populaire de Sainte-Anne durant l'après-midi du 17 février. Et pour cause.

Car elle était gérante de la Caisse populaire de Saint-Adolphe en 1977. Lorsque la Caisse a été, deux fois, victime de vols à main armée.

«On ne sent rien d'anormal sur le coup, explique la mère de deux enfants. Je me souviens que tout le monde était calme, qu'on répondait aux questions. Et lorsque tu es embarrée dans la voûte, tu es trop occupée à essayer d'en sortir pour y penser.»

«C'est juste une demi-heure après que ça te frappe. Le pire, ce sont les mois d'après. On s'en souvient toujours. À chaque année, les jours où c'est arrivé, on se dit, tu sais quelle journée c'est, aujourd'hui?»

«Sur le coup, on est calme. Je me souviens que j'avais engueulé un des voleurs la première fois. On nous avait dit, par mesure de précaution, de toujours tourner les boutons de la voûte lorsque la porte de la voûte est ouverte durant la journée. Comme ça la porte ne peut pas être fermée.»

«Un des voleurs me poussait dans la voûte. L'autre voulait que je sorte pour débarrer la porte pour qu'ils puissent la fermer. C'est à ce moment-là que je leur ai demandé qu'ils se décident!»



Gabrielle Courchaine. «Des drôles de pensées te passent par la tête. Je me disais, Philippe est trop jeune, l'autre a un jeune enfant. Si quelqu'un est pour être sacrifié, aussi bien que ça soit moi...»

«C'est arrivé vite, se souvient Gabrielle Courchaine. «Philippe Chaput, qui était mon adjoint à l'époque, les avait vu entre les deux portes. Du coup, il me dit: c'est des voleurs. Je lui ai dit, bien voyons...»

«C'était le 7 janvier, à l'heure du dîner. Ils portaient des tenues de motoneigistes et des passe-montagnes couvraient leur visage. Quand tu es à trois, quatre pieds d'eux, tu remarques beaucoup de choses.»

«On a bu du café après, et du café, et d'autre café, en attendant pendant que les gendarmes prenaient l'information et que la Centrale des caisses vérifiait ce qui avait été pris.»

«Les semaines d'après, c'était énervant. Les clients étaient nerveux pour nous. On sentait qu'on était secondé plus que jamais, que les membres ne voulaient pas que personne ne nous fasse mal. Ça avait aussi rapproché les employés.»

Lucien CHAPUT

Pas de vrai piste encore

Bien qu'il y ait des ressemblances entre le vol à main armée de la Caisse populaire de Sainte-Anne et celui qui a eu lieu en Saskatchewan il y a trois semaines, les gendarmes du village ne sont pas convaincus que c'est la même personne dans les deux cas.

«C'est semblable, explique le constable Marc Saindon de Sainte-Anne. Mais on ne pense pas que c'est la même personne. La description que nous ont fournie les employés de la caisse ne correspond pas tout à fait à celle du voleur de la Saskatchewan.»

SAINTE-ANNE

«Pour l'instant, il n'y a pas de nouveaux développements, ajoute Marc Saindon. On reçoit encore des appels de personnes qui nous donnent d'autres renseignements. C'est à nous de vérifier ces informations.»

Ainsi les policiers de Sainte-Anne sont toujours à la recherche d'un homme dans sa mi-vingtaine qui, le 18 février, vers 16 heures, s'est enfui avec quelque 20 000$ en argent comptant après avoir enfermé six employés de la caisse dans la voûte.

C'était la deuxième fois en douze ans que la Caisse populaire de Sainte-Anne a été victime d'un vol à main armée.

L.C.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ALDA MARIE LEBLANC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retirée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4, le ou avant le 1er avril 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de février 1987.

DENISET FRÉCHETTE LEWIS
Procureurs de la succession.



Un rôle émotionnellement dur à vivre

Lorsqu'on a contacté Louis Dubé à Montréal pour lui offrir le rôle de Louis Riel dans Au temps de la Prairie, il n'a pas pu résister.

«Ça me rongeait, confie l'interprète bien connu des habitués du Festival du Voyageur. Je savais que je devais faire des arrangements pour laisser mon travail pendant un mois. Mais c'était plus fort que moi!»

Le rôle de Riel est évidemment central dans cette pièce de **Marcien Ferland** qui mettra en scène la fondation de la province du Manitoba par les Métis de la rivière Rouge. Ce qu'on appelle communément les événements de 1869-70.

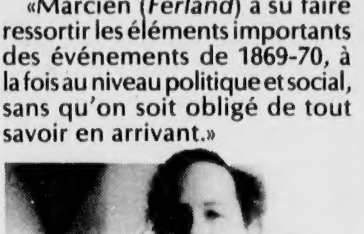
Malgré son expérience sur la scène, Louis Dubé avoue que le rôle de **Riel** lui donne le vertige. «C'est un rôle qui est difficile à vivre physiquement et émotionnellement.»

«À mesure que la pièce avance, Riel sent qu'il n'aura pas de choix, qu'il a une mission à accomplir. Au moment où il se rend compte de l'importance de ce qu'il fait, il est en plein dedans.»

«Riel doit résister, aussi, aux impulsions de son confrère **Lépine**. Lépine veut passer à l'action, aux armes. Pour Riel, c'est le déchirement intérieur jusqu'à la scène avec Thomas Scott où il craque, les nerfs le lâche, et Lépine achève l'exécution.»

«En me mettant dans la peau du spectateur qui ne connait rien à l'histoire, je sais qu'il pourra facilement suivre la pièce».

«Marcien (*Ferland*) a su faire ressortir les éléments importants des événements de 1869-70, à la fois au niveau politique et social, sans qu'on soit obligé de tout savoir en arrivant.»





Louis Dubé: «C'est important que les Franco-Manitobains prennent conscience du fait qu'ils ont mis dans un ghetto les Métis».

Daniel
TOUGAS

SOMMAIRE

La fête de la Saint-Jean-Baptiste

L'accent sur les petits et la culture

Mission urgente pour la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie: trouver un(e) coordonnateur(trice) pour la fête, prévue les 20 et 21 juin.

«On espère nommer un(e) coordonnateur(trice) bientôt. Il est grand temps. Plusieurs se sont montrés intéressés», a indiqué le président de la Société, Tony Duhamel.

La fête de la Saint-Jean sera organisée à la mesure des moyens financiers dont disposera le comité, a ajouté l'inspecteur d'écoles à la retraite. «Tous nos moyens financiers ne sont pas encore connus. Nous attendons des réponses pour certaines demandes de subventions.»

Cependant, les grandes lignes de la fête des Canadiens français ont été arrêtées. «Comme toujours, il y aura une partie religieuse et une partie culturelle», a précisé celui qui occupe la présidence depuis deux ans.

Outre la parade, la soirée du bal, le comité espère donner de l'ampleur à une exposition de peintures et d'artisanat locaux. Un attention spéciale sera aussi donnée aux activités touchant les petits.

LA BROQUERIE

Enfin, grâce à une entente entre la Société Saint-Jean-Baptiste, bientôt centenaire, et le village, «peut-être qu'on pourra donner plus d'importance à la balle», a confié Duhamel.

Le conseil qu'il préside est formé de: Gérard Tétrault, Fernand Balcaen, Alain Nadeau, Gisèle Nadeau, Claude Vielfaure et Guy Girardy.

Bernard BOCQUEL

Clips de Hart-Rouge

J'ai eu l'occasion de visionner la prochaine émission dans la série À guichets fermés à la télévision de Radio-Canada. Et c'est un véritable régal.

Au menu: six vidéo-clips du groupe manitobain, **Hart-Rouge**. La qualité et l'ingéniosité dans les images et un montage peu ordinaire font que ces vidéos rivalisent facilement avec ce qu'on voit à Much Music ou ailleurs.

Les clips nous montrent le groupe dans différents lieux scéniques: deux chansons en concert, deux en studio et deux numéros filmés à l'extérieur dans le Vieux marché de Winnipeg.

Les thèmes de chaque chanson sont très bien exploités visuellement. Je pense à l'effet mythique presque cathédrales-que d'**Au rythme du courant** avec un flot de lumière bleue qui traverse l'écran.

La chanson **Le grand jeu** se passe sur un immense échiquier. **Rosa** montre des séquences hantées par le tourment et la solitude d'une prostituée rue Albert.

Radio-Canada diffusera l'émission Hart-Rouge le lundi 2 mars, à 18h30. C'est à ne pas manquer.

La Tougâterie: *Voilà un petit truc qui vous dira à quelle génération vous appartenez. Les Danseurs de la Rivière-Rouge fêtent cette année leur 40e anniversaire, quel nom portait la troupe avant 1978?*

Si vous ignorez la réponse, vous êtes probablement assez jeune. Si vous la connaissez, vous avez au-dessus de 25 ans. Si vous ne saviez pas que leur nom avait changé, vous avez manqué dix ans de danse!

Entre 1947 et 1978, les Danseurs s'appelaient **Les Gais manitobains**

Un concours de grimaces?

■ Il n'y a pas de fumée sans feu.

Le Centre culturel franco-manitobain a décidé d'annuler son concours de fumeurs de pipe suite à une plainte du **Interagency Council on Health and Smoking.**

La porte-parole du Council, **Ann Thau**, trouvait déplorable que le Festival fasse de la promotion pour les fumeurs. Le concours qui, selon **Susanne Jeanson** du CCFM, n'avait vraiment pas attiré beaucoup de participants, a été annulé promptement.

«Le Centre culturel ne voulait pas qu'il y ait des retombées négatives sur le Festival à cause d'une de ses activités. On veut ajouter à l'esprit du Festival, pas y nuire».

Le Centre songe déjà à des idées de concours pour remplacer celui des fumeurs de pipe. Trois concours possibles: un concours de grimaces, un concours de one-liners ou encore ce concours commencé par le **Group John Band** au Foyer: le concours des non-poilus!

Un dérouineux à l'Auberge

■ Ile-des-Chênes aura laissé sa marque au Festival cette année!

Tout a commencé à **La Dérouine** où dix villages franco-manitobains se faisaient concurrence dans une gamme impressionnante d'activités: courses de relais en raquettes, concours de farces, de chansons, de danse, jeux de cartes, même un concours pour savoir quelle équipe pouvait remplir un canot de neige le plus rapidement!

Chaque village avait apporté un drapeau pour s'identifier et composé une chanson-thème villageoise.

Une fois le dernier calcul fait, le village **d'Ile-des-Chênes** avait remporté la palme d'or de l'après-midi. Mais le village ne s'est pas contenté du premier prix à la Dérouine.

Pour célébrer leur victoire, l'équipe s'est rendue au relais **l'Auberge du violon.** Ce soir-là, un des jeunes participants de l'équipe d'Ile-des-Chênes, **Christian Perron**, a gagné haut la main au Concours du violoneux!

Il doit sûrement y avoir un record là-dedans quelque part.



Après Section 23 en 85 et Welcome to Hard Times en 86, l'écrivain-dramaturge David Arnason nous revient en 87 avec Dewline. Au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 22 mars. PHOTO: HUBERT PANTEL

■ Le populaire Concours du Meilleur a connu des finales serrées.

Les meilleurs des meilleurs se sont classés comme suit. **chez les femmes**: 1er prix, Lisa Curé; 2e prix, Angèle Bernard: 3e, Paulette Hince et Christine Suszko (ex aequo).

Chez les hommes: 1er prix, Réal Rioux; 2e prix, Antoine Garand; 3e, Lawrence Thibert.

■ Très peu de gens à ma connaissance ont réussi à regarder «Amerika» en entier. Personnellement, j'ai préféré la satire de Saturday Night Live dans laquelle nos pauvres Américains ont été envahis par nulle autre que cette grande puissance mondiale, le Canada!

Le titre: «Amerida». Et au moins c'était drôle.

Pour celles et ceux qui n'ont pas vu l'émission, imaginez une famille américaine dont le père pleure sur le passé glorieux de son pays. Ces beaux jours où l'argent n'avait qu'une seule couleur et où on utilisait encore le système de mesure impérial.

■ CKSB a annoncé cette semaine le gagnant du concours Phonogramme.

On se souvient que la radio d'État avait demandé des chansons originales aux compositeurs manitobains. Neuf participants ont soumis 17 chansons.

Le gagnant du concours est **Jacques Lussier** pour la chanson **Marin breton.** «Le choix n'a pas été facile, souligne Gilles Fréchette, pour décider entre les trois finalistes.»

Monique Lacoste et sa composition **Souvenirs d'enfance** et **Micheline Gendron** avec **À ton image, à ta raison** complétaient le trio des finalistes.

Portepanier à l'épreuve

■ Le comique local Vincent Dureaut a appris ce que c'était que la violence dans le hockey dans la dernière émission de Télé-Relais à Radio-Canada.

La télévision d'État avait filmé pour le relais télévisé une série de petites scènes courtes avec Vincent Dureault dans le rôle du reporter itinérant, **Pierre Portepanier.**

Dans une des scènes, Pierre Portepanier était debout au milieu d'une patinoire et on avait prévu qu'un tout jeune joueur de hockey vienne le plaquer solidement à la fin du reportage.

Ce qu'on n'avait pas prévu, par contre, c'est la vitesse avec laquelle le **petit patineur** viendrait frapper Vincent Dureault. Non seulement le petit est-il arrivé à un vitesse dangereuse, mais il a baissé la tête en frappant!

Il a fini pas heurter le comique de Saint-Boniface où ça fait le plus mal!

Le choix des jeunes

La *nouvelle* Francophonie

Inévitablement, l'avenir du français au Manitoba dépendra beaucoup de l'importance que les jeunes générations accorderont à la langue française.

Contrairement aux générations précédentes, les jeunes d'aujourd'hui doivent, à un certain âge, faire le choix de conserver ou non leur langue maternelle.

«La télévision, les loisirs et le transport ont créé pour mes enfants une société plus anglicisante, souligne Roger Legal, du Collège universitaire de Saint-Boniface. On était renfermé jadis. L'identification à la langue et la culture françaises était facile et naturelle.»

Aujourd'hui, la décision chez les jeunes adultes d'inclure du français dans leur vie quotidienne doit être plus consciente. Donc, à plusieurs niveaux, plus artificielle. S'ils veulent entendre du français, ils doivent faire un effort et un détour pour le trouver.

Mais avant de vouloir trouver ou retrouver la langue française, un déclic doit se faire. Un déclic très personnel. Pour certains jeunes adultes, ce déclic se fait lorsque ceux-ci fondent une famille.

Dans d'autres cas, comme dit Roger Legal, «il faut avoir connu des effets dévastateurs avant de se ressaisir».

Ces effets dévastateurs provoquent souvent une prise de conscience, comme chez Claude Garand, professeur d'immersion à l'école Béliveau: «À la maison, quand j'étais jeune, on parlait presque uniquement le français. Mais, en dernier, à la grande déception de mes parents, on parlait surtout l'anglais. C'était devenu normal».

Claude Garand a étudié trois ans en Ontario en quittant la maison familiale et c'est pendant ces années d'étude qu'il s'est rendu compte de la lente érosion de sa langue maternelle.

«Je commençais à perdre mon français après trois ans. Ça m'inquiétait. Quand je voyais d'autres francophones, ça me gênait. Plus je perdais mon français, plus j'avais peur de le parler.»

«Après mon retour au Manitoba et particulièrement depuis quatre ans, je me force à faire des choses banales en français: je lis les étiquettes sur tout, je fais mes impôts en français, je m'abonne à des magazines comme l'Actualité. Ça a été un effort. Et à plusieurs niveaux, ça le demeure encore aujourd'hui.»

Chez la plupart des jeunes qui grandissent dans des familles francophones, le cycle de la langue est celui-ci: dans la jeunesse, sous l'influence des parents, la langue française domine. Qui n'a pas entendu dans sa jeunesse, ces fameux mots que les parents crient d'une autre pièce dans la maison; «Parlez français!»?

Ensuite, à l'âge de 12 ou 13 ans, lorsque l'influence des pairs devient importante, les jeunes parlent l'anglais pour s'affirmer, en réaction contre l'influence parentale.

C'est normalement dans la vingtaine qu'une nouvelle prise de conscience se fait vis-à-vis du français.

Ce troisième article de la série **La nouvelle francophonie**, est consacré à ce que veut dire le français pour les jeunes d'aujourd'hui.

Daniel TOUGAS

Quand le français est anormal

«Je ne vois pas de différence entre la structure de pensée des élèves de l'école Précieux-Sang (une école française) et celle de l'école Béliveau (une école d'immersion).»

C'est ce que note Tayeb Méridji, un chercheur au Collège universitaire de Saint-Boniface qui termine une thèse sur l'élite franco-manitobaine. «Les élèves des deux écoles (*au secondaire*) font essentiellement les mêmes gestes, ils ont le même rêve, les mêmes intérêts, ils écoutent la même musique.»

«La nouvelle génération est une génération de Nord-Américains français dans ses valeurs sociales et économiques. La nouvelle génération québécoise connaît la même évolution».

Quand on demande à Chantal Lemoine, ou à Joanne Perrin, (*les deux sont âgées de 20 ans*), si elles se considèrent nord-américaines françaises, la réponse est oui. Même si elles n'ont pas tendance à penser dans ces termes.

«Je peux dire que je me considère plus Manitobaine que Franco-Manitobaine,» répond Chantal Lemoine.

Mais les deux avouent avoir eu des expériences qui les ont obligées à se définir d'avantage. Notamment, lors d'un coup de main donné durant la récente campagne d'abonnement de La Liberté.



Joanne Perrin et Chantal Lemoine: «Quand je parle sérieusement avec quelqu'un en anglais, j'ai l'impression de penser en français, et vice-versa. Souvent, on ne trouve pas le bon mot dans la bonne langue quand il nous le faut.

«Pendant la campagne d'abonnement, on appelait les gens avec un nom français, explique Joanne Perrin. Parfois, je tombais sur des gens qui disaient des choses comme «What do you French people want from us this time?» ou «I'm an English-speaking Canadian!» Ça me choquait. Je restais bête. Mais en entendant ça, tu réalises vite qui tu es. Ça t'oblige à penser.»

Ce qui frappe chez Joanne Perrin, Chantal Lemoine et d'autres jeunes de leur âge, c'est que le français est vu comme quelque chose qui sert surtout ailleurs, en voyage par exemple.

Pouvoir vivre en français au Manitoba, ce n'est pas très important. Les services en français au gouvernement et ailleurs serviraient surtout, à leurs yeux, aux nouveaux arrivés qui ne maîtrisent pas l'anglais. Quand elles entendent parler des organismes franco-manitobains, elles ne les situent pas dans la réalité manitobaine.

Plutôt qu'une affaire de «tripes», le français est vu avant tout comme un outil pour voyager et pouvoir parler à des francophones unilingues. Chantal et Joanne parlent surtout l'anglais avec leurs ami(e)s francophones.

Pratiquer

Chantal reconnaît, par contre, que c'est surtout une question d'habitude. «Si jamais il y avait, un jour, une radio française de qualité pour les jeunes, par exemple, ça serait le fun de l'écouter. Il y aurait un choc initial, ça me paraîtrait drôle. Mais ça serait quelque chose d'anormal qui deviendrait normal avec le temps».

En ce moment, quand on leur demande si le français évoque la jeunesse, elle répondent catégoriquement: non.

Elles ressentent toutes les deux un attachement à cette langue et à cette culture. Les soirées de Bière et saynètes à Sainte-Anne-des-Chênes et le Festival du Voyageur sont deux événements culturels qui leur plaisent beaucoup. Mais ces contextes restreints ne représentent qu'une fraction de leur vie.

«Quand je suis aux Bière et saynètes ou au Festival, je sens que je pense autrement, avance Joanne. Je me dis: ils n'ont pas ça en anglais.»

«Pendant la semaine du Festival, on se parle en français puis on a du fun en bibitte, poursuit Chantal. Mais après que la semaine est finie, tu oublies. Tu reviens à la normale.»

Puisque la langue française n'est normale que dans des contextes restreints et précis, elle est plus souvent anormale que normale. Une chose que Joanne énonce bien en disant: «L'anglais, on le parle, le français, on le pratique.»

Chantal Lemoine et Joanne Perrin sont d'accord sur une chose: leurs enfants parleront français. «Je voudrais que mes enfants soient plus à l'aise en français que moi», confie Joanne.

Chantal ajoute: «Peut-être qu'en vieillissant, aussi, j'apprécierai plus le français, je verrai sa valeur. C'est drôle, quand même, qu'au Manitoba, on ne fait pas ça dès la jeunesse.»

Daniel TOUGAS

La semaine prochaine:
Les jeunes familles

VIENS NOUS LE DIRE!



Assemblée annuelle générale de

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



les 6 et 7 mars 1987
au Ramada Inn de Winnipeg
1824, chemin Pembina

HORAIRE

le vendredi 6 mars 1987

19h00 - Inscriptions
20h00 - Mot d'accueil par le président de la SFM, Réal Sabourin
20h15 - Animation avec Paul Therrien
21h00 - Bières et Saynètes
22h30 - Soirée dansante

le samedi 7 mars 1987

8h30 - Inscriptions
9h00 - Mot de bienvenue
Élection du président d'assemblée
Adoption de l'ordre du jour
Adoption du procès-verbal de l'assemblée de 1986
Adoption du rapport financier
Amendements aux règlements généraux
10h00 - -Rapport du président
10h15 - PAUSE
10h30 - Atelier
• Presse-Ouest
11h00 - Clôture des nominations
11h15 - Atelier
• Bilan SFM
11h45 - Plénière
12h15 - Dîner
LE CERCLE D'IDÉES!
13h30 - Conférencier
14h15 - Atelier:
La SFM de l'avenir
15h30 - PAUSE
- Plénière
16h15 - Rapport du Comité des candidatures
Élection du président d'élection
Discours des candidats
Élections
16h45 - Programmation 1987-88
17h15 - Résultats d'élections
18h30 - Cocktails
19h30 - Banquet
Orateur-invité
Prix Riel et autres présentations
Musique d'ambiance jusqu'à 22h00

Vers une nouvelle société...

PLANIFICATI

États généraux

But: *Fournir à la communauté franco-manitobaine une occasion de faire le point sur la situation présente et de préparer l'avenir.*

Objectifs:

1) *La mise à jour d'un bilan de la situation actuelle de la francophonie manitobaine.*
2) *L'établissement d'un sens de direction pour l'avenir.*
3) *L'identification des moyens nécessaires à la collectivité franco-manitobaine pour façonner son avenir.*

Dossiers:

1) Bilan	*2) Consultation*	*3) Orientation*
• Recherche & compilation • Campagne d'information	• Audiences publiques • Rapport public	• Congrès des États généraux • Actes des États généraux

Démarche politique

But: *La reconnaissance officielle des droits de la minorité de la langue officielle.*

Objectifs:

1) *La livraison des services en français par les gouvernements et les institutions privées.*
2) *Le respect des droits constitutionnels et linguistiques des Manitobains(es) d'expression française.*
3) *L'accès, la gestion, l'égalité, et la qualité de l'éducation française à la minorité de langue officielle.*
4) *L'amélioration et la mise en place des moyens de communication et d'information répondant aux besoins des Manitobains(es) d'expression française.*
5) *La représentation de la communauté auprès des groupes ethno-culturels ainsi que la communauté anglophone.*

Dossiers:

1) Services en français	*2) Éducation*	*3) Communications*	*4) Constitutionnel*
1- Provincial 2-Municipal 3-Privé 4-Fédéral	• Article 23 de la Charte canadienne	1-CRTC 2- Radio-Canada 3-ONF	1-- Partie III de la Ville de Winnipeg 2-Québec/Ottawa 3-Article 23 de la loi sur le Manitoba.

PROCÈS-VERBAL

de la réunion générale annuelle tenue le 1er mars 1986 au Collège de Saint-Boniface

Le président, M. Réal Sabourin souhaite la bienvenue aux quelque 300 membres présents.

1 - *Président d'assemblée:*

Le conseil d'administration propose comme président d'assemblée, Me Marc Monnin, ce qui est accepté et adopté par l'assemblée générale.

2 - *Ordre du jour:*

Proposé par M. Paul Fort et appuyé par M. Gérald Grenier. L'ordre du jour tel que publié dans La Liberté du 27 février est adopté.

3 - *Procès-verbal de la réunion générale annuelle du 2 mars 1985:*

Proposé par M. Desharnais et appuyé par M. Paul Graveline. Le procès-verbal de la réunion générale annuelle du 2 mars 1985 est adopté tel que publié.

4 - *Rapport financier:*

Mlle Roseline Ferré qui présente l'état financier de la SFM au 31 mars 1985 en demande l'adoption; M. Omer Chartier appuie. ADOPTÉ

5 - *Vérificateurs comptables:*

Mme Roseline Ferré propose que la firme Forest, Guénette, Chaput soit retenue comme vérificateurs pour l'année 1986-1987. M. Maurice Gauthier appuie. ADOPTÉ

6 - *Rapport du comité directeur sur les structures scolaires:*

Les membres du comité directeur composé de: Mme Lucille Blanchette et M. Gilles Ferland (SFM); M. Gilbert Savard et Mme Michèle Lagimodière-Gagnon (FPCP); Mme Claudette Savard (Commissaires d'écoles franco-manitobains); M. Paul Fort (EFM); M. Michel Roy (CJP), sont invités à monter sur l'estrade pour présenter leur rapport. Étant donné que l'éducation est l'affaire de tous et que tous doivent contribuer à l'avancement de nos droits en éducation, M. Gilles Ferland, au nom du comité, présente le résumé du rapport des activités et des réalisations de l'année du Comité directeur sur les structures scolaires. M. Gilles Ferland propose l'adoption du rapport du CDSS, M. Fernand Marion appuie. La période de questions est ouverte aux membres. Le comité prend note des suggestions et répond aux questions d'éclaircissement qui sont demandées. Le rapport est ADOPTÉ.

Dans le cadre de la cabale électorale provinciale, la SFM avait invité les trois chefs des principaux partis, mais ceux-ci ont décliné notre invitation et ont envoyé des délégués pour les représenter. Avant de présenter le premier orateur, M. Sabourin tient à rappeler que la SFM ne fait pas de politique partisane, mais de la politique de revendication, de démarche, de lobbying.

7 - *Discours de M. Mark O'Neill,*

candidat libéral dans la circonscription de Saint-Norbert.

LEVÉE DE LA SÉANCE jusqu'à 13h30.

Présentation des invités d'honneur.

8 - *Rapport du président,*

par M. Réal Sabourin qui en demande l'adoption. M. Omer Chartier appuie.

ADOPTÉ.

9 - *Session ouverte:*

* M. Maurice Therrien de la Fédération des caisses populaires du Manitoba demande que son organisme soit consulté au sujet du parapluie provincial en économie qui doit être étudié prochainement.

* M. Louis Laurencelle — Vous avez parlé de la grande importance de la revendication politique, mais j'espère que cela ne se fera pas aux dépens du développement communautaire. Il faut que l'ensemble de la communauté soit vivante si on veut que l'ensemble de la communauté franco-manitobaine puisse avancer et progresser.

* Mme Arlette Jumelle demande en vertu de quelle clause de nos règlements, le conseil d'administration s'est arrogé un droit de signer avec le gouvernement provincial sans même consulter l'assemblée au préalable. Pour Madame Jumelle, l'assemblée générale devait ratifier la décision du conseil d'administration de la SFM, entachée d'un vice de forme.

* Mme Catherine Graham espère que cette année on trouvera une façon de plus impliquer la population et que l'on regardera à d'autres genres de forum qui permettraient plus de discussion sur notre vision et nos rêves comme Franco-Manitobains.

* Le président réplique qu'il y a quelques semaines, les présidents des organismes et la SFM ont proposé un projet des États généraux, un forum qui permettrait de faire une certaine évaluation sur toute la francophonie du Manitoba.

* M. Léo Robert — Est-ce qu'on a décidé en tant que communauté francophone de participer au Conseil interculturel de la province du Manitoba durant l'année dernière, et si oui, comment et pourquoi?

* M. Réal Sabourin répond que nos conditions premières étaient que le Conseil interculturel reflète le bilinguisme du Manitoba et de plus qu'on obtienne la garantie qu'au moins un représentant de l'exécutif soit francophone. La SFM a pris du recul et le Centre culturel franco-manitobain a repris les pourparlers avec les différents groupes culturels et a approché la SFM qui a réuni les présidents des organismes qui ont voté en faveur de notre participation vu que les conditions étaient respectées.

* Mme Janick Belleau demande qu'on parle et discute du rapport du comité des communications qui a été présenté ce jour pour information.

* M. Guy Roy — La survie et le développement de notre communauté dépendra non seulement de l'établissement et de l'émancipation et du développement non seulement du réseau scolaire, mais aussi de l'émancipation d'un réseau d'organismes et l'établissement d'un réseau institutionnel qui dépasse le réseau scolaire. M. Roy termine en espérant que nos délibérations à l'automne pourront être axées sur cette question.

* M. Pierre LaRoche suggère que la réunion annuelle de la SFM soit fixée un peu plus tôt ou un peu plus tard dans l'année.

10 - *Propositions de l'assemblée:*

1 — Maurice Therrien - Normand Boisvert

ATTENDU QU'il y a de plus en plus de francophones qualifiés dans des domaines particuliers qui sont semi-retraités ou retraités;

ATTENDU QUE ces personnes ont accumulé un bagage d'expériences et d'expertise qui pourraient être mis au service des organismes et entreprises appartenant aux Franco-Manitobains; et

ATTENDU QUE ceci pourrait encourager des retraites anticipées laissant ainsi davantage de places pour la relève;

IL EST PROPOSÉ que la Société franco-manitobaine compile et revise annuellement une liste de personnes ressources à la retraite et semi-retraitées et la mette à la disposition des gens qui en feraient la demande.

ADOPTÉE.

2 — Raynald Labossière - Gilles Collet

ATTENDU QU'il y a de plus en plus de ressources qualifiées dans les domaines professionnels et des affaires chez les jeunes francophones de la province; et

ATTENDU QU'il serait souhaitable que la population francophone puisse avoir rapidement accès à ces ressources afin de pouvoir les recruter;

IL EST PROPOSÉ que la Société franco-manitobaine compile et revise annuellement une liste de ces personnes-ressources qualifiées qui serait mise à la disposition des gens qui en feraient la demande.

ADOPTÉE.

ON 1987-1988

Concertation communautaire

But: ***Promouvoir l'extension des services en français au Manitoba et voir à l'utilisation de ceux-ci par les membres de la communauté franco-manitobaine.***

Objectifs:

1) *Identification des besoins locaux en matière de services en français.*
2) *Développement de stratégies pour répondre aux besoins priorisés des communautés locales.*
3) *Concertation de la communauté franco-manitobaine.*
4) *Sensibilisation des communautés aux démarches politiques pour l'obtention des services en français en collaboration avec le secteur politique et le secteur information selon les besoins des communautés.*
5) *Développement des secteurs d'intérêts de la communauté francophones.*
6) *Élargissement du réseau de personnes contact en région.*

5) *Autres communautés*
1-Conseil interculturel du Manitoba
2-CPF
3-MAPAL

Dossiers:

1) *Identification*	2) *Stratégies*	3) *Concertation*	4) *Sensibilisation*	5) *Secteurs d'intérêts*	6) *Élargissement*
• Mise à jour des profils communautaires • Consultation locale	• Offre de formation en lobbying	1-Organismes nationaux 2-Organismes provinciaux 3-Communautés & organisations locales	• Campagne d'information institutionnelle • Plan de recrutement	1-Éducation 2-Économie 3-Communication 4-Sports et loisirs 5-Patrimoine 6-Culture	• Réseau de personnes contact

3 — Jeannette Allard - Suzanne Prince

ATTENDU QUE la Cour suprême a donné raison au caractère bilingue du Manitoba;

ATTENDU QUE nos vieillards et nos malades francophones sont très mal servis en français dans nos hospices et hôpitaux;

ATTENDU QU'il y a une population grandissante de vieillards dans les hospices;

ATTENDU QUE nos jeunes sortant des écoles françaises en immersion ont très peu de choix de carrières bilingues une fois leurs études terminées;

(1) QU'IL SOIT RÉSOLU que la Société franco-manitobaine fasse pression auprès des différents paliers du gouvernement pour obtenir une école dite "de formation professionnelle" où nos jeunes pourront à partir de la 10e année faire un apprentissage en français en vue d'une carrière — exemples: cours d'infirmier, infirmière, activité sociale, service social, physiothérapie ainsi qu'en relations humaines.

(2) *Amendement:*
Cécile Rémillard-Beaudry - Jeannette Alllard

QU'IL SOIT RÉSOLU aussi que la Société franco-manitobaine fasse pression pour qu'on obtienne des services en français dans nos institutions telles que les hospices.

AMENDEMENT ADOPTÉ.
PROPOSITION ADOPTÉE TELLE QU'AMENDÉE.

4 — Jeannette Allard - Vincent Dureault

ATTENDU QUE nos jeunes des écoles françaises et d'immersion ont besoin de canaliser leurs talents artistiques à partir du plus jeune âge;

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Société franco-manitobaine fasse les démarches nécessaires pour mettre en place une école "des arts vivants" dite "Living Arts" basée sur un modèle de l'école Pierre Laporte à Montréal, pour que nos enfants puissent développer une carrière soit dans la danse, le théâtre, la musique, le chant, etc.

ADOPTÉE.

5 — Gilbert Laberge - Mme Roy

(1) IL EST PROPOSÉ que la position du président élu soit mise à plein temps avec rémunération appropriée.

Denis Fontaine - Noël Joyal

(2) QUE cette proposition soit référée au conseil d'administration pour étude et en fasse rapport aux États généraux à l'automne 1986.

Référée par un vote de 2/3 de l'assemblée
ADOPTÉE.

6 — Vincent Dureault - Raymond Bisson

ÉTANT DONNÉ son implication en tant que défenseur de la francophonie en milieu minoritaire et majoritaire au Canada;

ÉTANT DONNÉ son dévouement envers la réalisation d'un pays bilingue et son appui incontestable auprès des francophones hors Québec;

IL EST PROPOSÉ que la Société franco-manitobaine envoie une lettre de remerciement à l'Honorable Jean Chrétien le remerciant de la part des Franco-Manitobains pour sa contribution au développement de la société francophone canadienne.

ADOPTÉE.

7 — Maurice Gauthier - Normand Boisvert

ATTENDU QU'il existe, tant au niveau provincial que fédéral, des commissions, des comités, des sociétés gouvernementaux;

ATTENDU QUE les Franco-Manitobains sont insuffisamment représentés au sein de ces commissions, comités et sociétés;

ATTENDU QUE les Franco-Manitobains ont droit et possèdent des talents nécessaires pour siéger à ces commissions, comités et sociétés;

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Société franco-manitobaine:

(1) prenne les dispositions nécessaires pour inventorier ces commissions, comités et sociétés:

(2) mette sur pied un comité qui aurait comme mandat de préparer une liste de candidats qualifiés pouvant siéger efficacement É ces commissions, comités et sociétés;

(3) soumette cette liste aux autorités compétentes;

(4) s'assure de la tenue à jour de cette liste.

ADOPTÉE.

8 — Maurice Therrien - Normand Boisvert

ATTENDU QUE la Société franco-manitobaine est le bras politique des Franco-Manitobains;

ATTENDU QUE la Société franco-manitobaine a dû négocier au nom des Franco-Manitobains une entente gouvernementale impliquant différents intervenants;

ATTENDU QUE la Société franco-manitobaine a agi aux meilleurs intérêts des Franco-Manitobains:

IL EST RÉSOLU que cette assemblée approuve, ratifie et entérine la position prise par le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine au cours de la dernière année en ce qui concerne le dossier constitutionnel.

ADOPTÉE.

9 — Maurice Gauthier - Normand Boisvert

ATTENDU QUE la ville de Winnipeg doit relocaliser la bibiothèque publique de Saint-Boniface;

ATTENDU QU'il serait souhaitable de conserver et honorer la mémoire d'une grande manitobaine;

QU'Il SOIT RÉSOLU que la Société franco-manitobaine fasse des démarches auprès de la ville pour que cette nouvelle bibliothèque soit identifiée: "La bibliothèque Gabrielle-Roy".

Proposition Raymond Lafond - Léo Robert

Que cette question soit référée au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine de sorte que ce dernier forme un comité de 3 à 7 personnes pour trancher cette question et fasse recommandations à la ville de Winnipeg.

ADOPTÉE.

10 — Léo Robert - Gilbert Sabourin

Je propose que le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine planifie, prépare et organise les États généraux avant le 1er décembre 1986 qui regroupera la communauté francophone pour que l'on puisse se donner une carte routière puisque nous sommes arrivés à un carrefour.

ADOPTÉE.

11 - *Rapport du comité de candidatures:*

par Mme Lucille Blanchette, présidente qui remercie les membres du comité composé de: Mme Michèle Lagimodière-Gagnon, Mlle Roseline Ferré et MM. Gérald Grenier et Guy Lacroix.

Le Comité propose à la présidence, pour un mandat d'un an: M. Gilbert Laberge et M. Réal Sabourin.

— à la 2e vice-présidence, pour un mandat de deux ans: M. Gilles Ferland:

— à la trésorerie, pour un mandat de deux ans: Mme Yolande Dupuis;

— et aux postes de conseillers (deux postes à combler) pour un mandat de deux ans: M. Paul Grenier et Mlle Joanne Lambert.

Mme Lucille Blanchette propose l'adoption du rapport du comité de candidatures qui est appuyé par M. Gérald Grenier.

ADOPTÉ.

12 - *Président d'élection:*

Le conseil d'administration de la SFM propose M. Normand Dupasquier, ce qui est appuyé par Mme Louise Fort.

ADOPTÉE.

13 - *Élections:*

M. Dupasquier rappelle certains règlements concernant les élections et invite les candidats à adresser la parole aux membres réunis en assemblée.

ÉLUS par acclamation:
— 2e vice-président: M. Gilles Ferland
— Trésorière: Mme Yolande Dupuis
— Conseillère: Mlle Joanne Lambert
— Conseiller: M. Paul Grenier.

ÉLU à la présidence par l'assemblée pour un mandat d'un an: M. Réal Sabourin.

14 - *Orateur invité:*

M. Gilles Roch du Parti progressiste-conservateur.

15 - Un banquet au Centre culturel franco-manitobain clôture l'assemblée générale annuelle 1986 au cours duquel **M. Laurent Desjardins du Nouveau Parti Démocratique** fut invité à adresser la parole.

16 - *Prix Riel 1986:*

Quatre Prix Riel furent décernés à:
— M. Auguste Vermette pour "Au temps de la Prairie";
— Mesdames Cécile Bahuaud et France Lemay pour le livre "Femmes de chez nous";
— Michelle Boulet pour la pièce de théâtre: "Uneeyen ou Not' bord de la rivière";
— Michel Roy pour "Shows sont nous".

Une soirée dansante termine la journée du 1er mars 1986.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



Rapport du comité d'étude sur
PRESSE OUEST Ltée

Comité ad hoc du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine composé des anciens présidents de la Société franco-manitobaine et de Presse-Ouest Ltée

Bref historique

C'est en réaction aux éditoriaux et au contenu anti-francophone du journal **Le Manitoba** que le journal **La Liberté** fut fondé en 1913. Sous l'unique direction des Pères Oblats, ce journal fut imprimé hebdomadairement depuis sa fondation jusqu'en 1960 grâce aux ressources humaines et, très souvent, aux ressources financières de cette communauté religieuse.

Étant dans l'impossibilité de continuer à garantir cette oeuvre journalistique, les Pères Oblats, conjointement avec la Société franco-manitobaine et l'A.C.F.C. de la Saskatchewan, fondèrent la société éditrice de Presse-Ouest Ltée en 1970.

Cette entente ne dura pas une année. En effet, à la fin d'août 1971, l'A.C.F.C. se dissocia de l'entente convenue. La SFM devenait donc la seule détentrice des actions de Presse-Ouest Ltée à partir du 1er avril 1972.

Depuis 1970, le journal **La Liberté** a dû naviguer dans plusieurs eaux troublées et a été l'objet de plusieurs comités d'étude, chacun ayant ses propres recommandations. Le rapport Teffaine du début des années 1970 recommandait à Presse-Ouest de garder le caractère unilingue français du journal; le rapport Paquette (1971) recommandait la vente de 51% des actions de Presse-Ouest à un Franco-Manitobain; le rapport Desrosiers (1981) suggérait différentes stratégies de vente de même que des suggestions pour une structure administrative interne; le rapport Monnin (1982) proposait que les administrateurs de Presse-Ouest soient nommés suivant une formule de rotation simple mais bien connue de la communauté.

Puis le 18 novembre 1986, le Conseil d'administration de la SFM était disposé à modifier la structure de Presse-Ouest en invitant les Franco-Manitobains à une "réflexion collective" sur l'avenir du journal avec la recommandation de vendre Presse-Ouest à des intérêts privés. Les raisons évoquées pour la mobilisation des quelque 250 personnes à cette rencontre de novembre étaient: (1) l'aspect financier du journal, (2) le problème d'ingérence relié à la structure, et (3) la continuité du journal.

(1) **L'aspect financier:** En plus des deux prêts de la SFM à Presse-Ouest totalisant 19031,25$ (maintenant effacés), la SFM payait jusqu'en 1984 une partie du salaire du gérant de **La Liberté** (16 000$). En 1984, la SFM arrêta de contribuer au salaire, mais a continué de garantir à Presse-Ouest une ligne de crédit de 22 000$ en attachant 12 000$ des avoirs de la SFM. Le C.A. de la SFM dit ne plus vouloir assumer cette ligne de crédit (La contribution financière de la SFM de 1972-1984 a été d'environ 225 000$).

(2) **Ingérence:** Le mode de nomination des membres du C.A. de Presse-Ouest, la propriété exclusive des actions de Presse-Ouest par la SFM, les objectifs politiques de pression de la SFM par rapport à la liberté de presse des journalistes rendent ambiguës les relations SFM/Presse-Ouest. Presse-Ouest répond à qui? La SFM a-t-elle le droit de s'ingérer dans le journal et son contenu, même si elle en a le pouvoir puisqu'elle en est le propriétaire? (En principe le C.A., de Presse-Ouest Ltée répond au C.A. de la SFM.)

(3) **Continuité:** C'est un continuel problème pour la SFM que d'essayer de trouver des bénévoles intéressés à siéger au C.A. de Presse-Ouest; c'est aussi un perpétuel recommencement à initier ces bénévoles aux rôles et fonctions d'un journal.

Pour le Conseil d'administration de la SFM, ces trois problèmes majeurs seraient résolus si Presse-Ouest passait aux mains d'intérêts privés. Cependant, lors de la réunion spéciale du 18 novembre 1986, les Franco-Manitobains ont dit **"non"** à la privatisation du journal **La Liberté** et demandèrent au C.A. de la SFM d'étudier le problème et de faire des recommandations à l'assemblée annuelle de mars 1987.

Mandat du comité

Suite à la réunion du 18 novembre 1986, le Conseil d'administration de la SFM demanda aux anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest Ltée de faire une étude sur les relations entre Presse-Ouest et la SFM et de déposer des recommandations de solutions aux problèmes lors de l'assemblée annuelle en mars 1987.

Face à un mandat aussi vaste, les membres du comité, lors de la première réunion, étaient d'accord de faire un suivi à la réunion spéciale du 18 novembre, ce qui demandait d'identifier des problèmes, et recommander des modifications à la structure actuelle si besoin il y avait. Monsieur Maurice Gauthier fut nommé président de ce comité ad hoc.

Problématique

Le Comité a identifié plusieurs problèmes qui se relient soit à la structure actuelle de Presse-Ouest, soit à la structure administrative interne. Ne voulant pas s'ingérer dans des problèmes de politiques internes, le Comité s'en est tenu à son mandat de base, soit d'étaler les problèmes qui relèvent de la relation entre Presse-Ouest et la SFM.

Les problèmes soulevés peuvent être regroupés sous trois groupes, soit: (1) les problèmes d'imputabilité de Presse-Ouest; (2) les problèmes de continuité et de stabilité; (3) les problèmes d'ingérence.

(1) **Problème d'imputabilité:** Depuis 1972, la nomination des administrateurs à Presse-Ouest est faite par le C.A. de la SFM, lequel Conseil donne entière liberté de gérance du journal au C.A. de Presse-Ouest Ltée. Presse-Ouest ne répond à personne, ni à l'assemblée annuelle de la SFM, ni aux membres de la SFM. Le seul lien formel est avec le C.A. de la SFM. La communauté ne peut pas demander des comptes directement à Presse-Ouest.

Or, étant donné que la SFM (donc la communauté) est le seul propriétaire du journal, elle s'assure du contrôle de celui-ci par le seul biais de ses nominations au C.A. de Presse-Ouest. Des "jeux de pouvoir" peuvent nuire au fonctionnement du C.A. de la SFM ainsi qu'à une continuité journalistique d'un hebdomadaire, surtout si la politicaillerie a pour but ultime le congédiement des membres du personnel ou le remplacement de certains cadres responsables de l'idéologie journalistique de **La Liberté**. C'est un danger et un problème que Presse-Ouest et la SFM ont connu notamment en 1982 et qui risque de se répéter tant que la structure le permettra.

(2) **Problèmes de continuité et de stabilité:** Dans les dix dernières années, la SFM a dû trouver 42 bénévoles pour siéger aux différents Conseils d'administration de Presse-Ouest, et **La Liberté** a été dirigée par six directeurs différents. C'est donc un cycle continuel de nouveaux membres à la SFM, nouveaux membres à Presse-Ouest. Ces changements ont leurs répercussions sur l'équipe du personnel et il est quasi-impossible de créer, dans la structure actuelle, un climat de stabilité et de bâtir une équipe pour le fonctionnement du journal.

Il n'y a aucune continuité avec un conseil qui change tous les ans; ce problème est amplifié par le fait que la SFM n'a pas été toujours en mesure d'assurer la qualité des membres du Conseil de Presse-Ouest, puisque les nominations ont souvent été faites en retard et à la hâte. Le cycle perpétuel de nouvelles nominations et la formation nécessaire des nouveaux membres, en plus du manque de temps et d'argent pour assurer le bon fonctionnement d'un Conseil composé de bénévoles, sont à la source du problème.

(3) **Problèmes d'ingérence:** La SFM étant le propriétaire de Presse-Ouest, jusqu'à quel point **La Liberté** est-elle l'organe officiel de la SFM ou le journal de la population? Bien qu'il y ait eu très peu de rencontres entre Presse-Ouest et la SFM, la structure actuelle se prête à des pressions par le C.A. de la SFM.

Principes de base

Face à ces problèmes, le Comité a établi cinq principes que devrait respecter toute structure ou modification de structure qui serait proposée. Ces cinq principes de base sont les suivants:

(1) Le journal **La Liberté** doit être publié en langue française et être disponible dans toute les régions francophones de la province.

(2) **La Liberté** doit être sous le **contrôle direct** de la communauté.

(3) Il doit y avoir une imputabilité directe à la communauté sur le plan financier et sur le contenu.

(4) Le journal doit être le reflet de la communauté francophone du Manitoba, être le véhicule de son expression, de son identité, de ses aspirations. Sa vocation devrait être axée sur la promotion et le développement de la communauté.

(5) Le journal doit avoir une autonomie financière et administrative et une autonomie de contenue par rapport à la politique des institutions ou organismes franco-manitobains.

Alternatives de structures possibles

Le Comité a alors examiné six différentes structures qui pourraient répondre aux besoins de la communauté tout en respectant les cinq principes de base établis précédemment.

a) Conseil d'administration du genre Fondation Radio Saint-Boniface.
b) Coopérative de consommation.
c) Entreprise privée.
d) Fédération d'organismes qui nomment un représentant au C.A. de Presse-Ouest (semblable à ce qui existe pour le CUSB).
e) Coopérative de travailleurs.
f) Modèle de Francofonds (un comité extérieur qui nomme les administrateurs de Presse-Ouest au lieu du C.A. de la SFM)

Étant conscient qu'aucune des structures énumérées ne répondait entièrement à tous les critères, une étude comparée de chaque structure par rapport aux cinq principes adoptés a été faite. Le tableau ci-dessous résume les résultats des discussions à savoir quelle structure respecterait mieux les principes de base.

Décisions et recommandations

Le Comité reconnaît qu'aucune structure ne résoudra tous les problèmes. Après l'étude comparée des structures possibles, la structure de coopérative de consommation semble être celle qui répondrait le mieux aux besoins de la communauté. En effet, ce genre de structure satisfait le mieux les cinq principes de base énoncés.

Elle présuppose d'abord que les Franco-Manitobains veulent un journal publié en langue française. De plus, la structure coopérative est simple à incorporer et peu dispendieuse. Tous les Franco-Manitobains pourraient y adhérer moyennant l'achat d'une part sociale facilement accessible à tous les Manitobains d'expression française.

Ce genre de structure permettrait donc à la communauté d'avoir le contrôle direct de son journal et son Conseil d'administration serait imputable directement aux membres de la coopérative qui l'aurait nommé. Cette imputabilité permettrait aussi l'engagement des membres de la communauté vis-à-vis de leur hebdo.

Presse-Ouest serait alors à l'abri de toute ingérence de la SFM; cette dernière serait exonérée de la dépendance financière et serait libérée d'une propriété dont elle a voulu se défaire dès les débuts de Presse-Ouest.

Pour toutes ces raisons évoquées et d'autres encore, le Comité des anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest Ltée fait la recommandation suivante à la Société franco-manitobaine:

"Que la structure de Presse-Ouest Ltée soit changée pour devenir une coopérative avec une contribution minime au capital social et à laquelle peuvent adhérer tous les Manitobains d'expression française."

Le Comité propose l'adoption de ce rapport le 7 mars 1987.

** DANS CE TEXTE, LE MASCULIN REFLÈTE ÉGALEMENT LE FÉMININ.

Structure possible:	Principes à conserver pour la communauté: Publication en langue française	Contrôle direct de la communauté	Imputabilité financière et de contenue par rapport à la communauté	Promotion et développement de la communauté	Autonomie financière, administrative et de politique institutionnelle
Entreprise privée	non	non (indirectement par les abonnés)	non	non	oui
Coopérative de travailleurs	non	non (indirectement) par les abonnés)	non	non	oui
Coopérative communautaire	oui	oui	oui	oui	oui
Modèle Francofonds	oui	non	non	oui	non
Modèle Fondations Radio Saint-Boniface	oui	non	non	oui	non
Fédération d'organismes francophones	oui	non	oui (indirectement)	oui (indirectement)	oui

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

ÉTAT FINANCIER

au 31 mars 1986

Tableau "1"
Bilan — Fonds de capital

ACTIF		Au 31 mars 1986
Actif à court terme		
Banque		4 086$
Dû par le Fonds administration et programmes		3 769
		7 855$
Placements		
Dépôts à terme (Note "2")	18 000$	
Prêts — La Maison franco-manitobaine Ltée	366 202	384 202
		392 057$
PASSIF		
Passif à court terme		— $
Surplus, Tableau "3"		392 057
		392 057$

Tableau "2"
Bilan — Administration et programmes

ACTIF	Au 31 mars 1986
Actif à court terme	
Frais payés d'avance et remboursables	4 430$
	4 430$
PASSIF	
Passif à court terme	
Découvert de banque	17 126$
Comptes à payer	24 827
Dû au Fonds de capital	3 769
Emprunt — F.F.H.Q. (Note "3")	15 440
	61 162
Déficit, Tableau "4"	(56 732)
	4 430$

Tableau "3"
État des revenus et du surplus
— Fonds de capital

		Année terminée le 31 mars 1986
Revenus		
Dons — Maison		36 619$
Dons — Coup de Pouce		238
Intérêts		6 134
Divers		775
		43 766
Dépenses		
Administration	18 890$	
Prêt effacé — Presse Ouest Ltée	16 500	
Dons — Presse Ouest Ltée	238	35 628
Excédent des revenus sur les dépenses		8 138
Surplus, au début de l'année		383 919
Surplus, à la fin de l'année		**392 057$**

Tableau "4"
État des revenus et du surplus
— Administration et programmes

	Année terminée le 31 mars 1986
Revenus	
Subvention de base — Secrétariat d'État	600 000$
Subvention Secrétariat d'État — projet spécial	30 000
Subvention Secrétariat d'État — intervention à la Cour suprême	20 000
Secrétariat et divers	25 291
Assemblée annuelle	4 693
F.F.H.Q.	3 399
	683 383$

Fonctionnement général		
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	76 884$	
Impression, timbres et papeterie	23 311	
Location d'équipement	21 235	
Loyer et frais d'entretien	16 217	
Assemblée annuelle	15 605	
Téléphone et télégramme	12 648	
Vérification et informatique	6 728	
Représentation et réunions	2 793	
Cotisations et dons	1 885	
Frais bancaires	1 687	
Assurances	1 381	
Annonces	1 300	
Frais de déplacements	1 115	
Divers	314	**183 103**
Administration des programmes		
Salaires et avantages sociaux	59 553$	
Loyer et frais d'entretien	18 348	
F.F.H.Q. — réunions	3 399	
Réunions et rencontres	2 361	
Frais de déplacements	1 257	**84 918**
Développement communautaire		
Coordination		
Salaires et avantages sociaux	103 914$	
Frais de déplacements	8 765	
Réunions et rencontres	8 245	
Bureaux régionaux	3 207	
Coordonnateurs locaux	2 955	
Publicité	830	**127 916$**
Économie		
Salaires et avantages sociaux	68 808$	
Personnes ressources	6 621	
Réunions et rencontres	2 704	
Frais de déplacements	2 076	
Bureaux régionaux	1 225	**81 434$**
Communication		
Publicité	17 389$	
Salaires et avantages sociaux	15 431	
Recherche et documentation	2 761	
Réunions et rencontres	2 285	
Livres et journaux	997	
Frais de déplacements	369	39 232
		248 582$
Politique		
Personnes ressources	66 547$	
Personnes ressources — non comptabilisées en 1983-1984	75 000	
Salaires et avantages sociaux	47 310	
Cotisation — F.F.H.Q.	9 000	
Réunions et rencontres	7 614	
Frais de déplacements	6 807	
Publicité	1 173	214 051
		730 654
Excédent des dépenses sur les revenus		(47 271)
Surplus au début de l'année		(9 461)
Déficit à la fin de l'année		**(56 732)$**

Tableau "5"
Notes complémentaires
Au 31 mars 1986

Note "1" Conventions et pratiques comptables
Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en appliquant la pratique suivante:

Actif mobilier
Les additions à l'ameublement et d'équipement sont portées aux dépenses de l'année

Note "2" Fonds de capital
Les fonds du Fonds de capital en dépôt à La Fédération des Caisses Populaires du Manitoba Inc. sont logés en garantie à La Fédération des Caisses Populaires du Manitoba Inc. pour les marges de crédit de la société Presse Ouest Ltée.

Note "3" Emprunt — F.F.H.Q.
L'emprunt payable à la F.F.H.Q. ne stipule aucune date de paiement, taux d'intérêt ou garantie.

Note "4" Constitution
La Société franco-manitobaine est une société à but non lucratif incorporée selon les lois du Manitoba.

Note "5' Filiales
Les filiales La Maison franco-manitobaine Ltée et Presse Ouest Ltée ne sont pas consolidées dans ces états financiers.

Ça va cracher le feu vite!

D'ici avril, les partisans des Jets finiront par connaître les Flames de Calgary aussi bien que leur équipe. Les cinq matchs qui restent à disputer entre les deux rivaux de l'Ouest ne feront que mettre l'eau à la bouche. Après tout, ce sont les séries qui diront tout.

Il n'y a personne qui remet le titre de la Smythe aux Oilers d'Edmonton avant les séries. Cette année, comme l'année dernière, les Oilers devront se surpasser pour sortir de la division. Pas moyen de penser à la Coupe Stanley tout de suite.

Les Jets ont démontré qu'ils ont un personnel capable de vaincre l'équipe du Rendez-Vous. Excusez-moi, je voulais dire les Oilers. Mais, pour les Jets, l'autre obstacle est de taille. Les Flames de Calgary ont été les premiers à humaniser les redoutables Oilers l'an dernier.

Si quelques Jets, dont **Andrew McBain**, croient vraiment qu'ils peuvent remporter la Coupe, ils auront la chance de nous le prouver au cours des prochaines semaines. Les troupes de **Bob Johnson** connaissent de très bons moments et Johnson, une fois de plus, semble avoir incité les siens à jouer du hockey de séries dès février.

Dans les filets, les deux équipes



André BRIN

VOL 86-87

se valent. Johnson fera confiance à **Mike Vernon** presque exclusivement. Après tout, Vernon a été le pilier l'an dernier.

Maigres

À Winnipeg, **Pokey Reddick** semble être devenu le gardien numéro un pour Dan Maloney. Pour Maloney, contrairement à Johnson, la situation est moins précaire. **Daniel Berthiaume** pourrait aussi bien porter les Jets en séries. À Calgary, Réjean Lemelin n'est plus l'ombre de lui-même. Il ne sera qu'un gardien invité de temps en temps.

En défense, les Jets ont le dessus. Les Flames sont maigres en ce moment et, de plus, Badger Bob aimerait voir **Paul Reinhart** évoluer au centre. Si une transaction devient possible, vous pouvez gager votre salaire que les Flames feront l'acquisition d'un défenseur de renommée.

Les Jets et les Flames se ressemblent beaucoup à l'attaque. Sauf pour un élément: **Dale Hawerchuk**. Les Flamese n'ont pas de super vedette. Joey Mullen est un compteur naturel, mais c'est un ailier droit et ne dominera pas un match comme peut le faire Ducky au centre de la glace.

Sans doute, Johnson passe des nuits blanches à scruter les vidéos pour pouvoir contrer le pilier de l'attaque winnipégoise.

Hawerchuck aura sans doute souvent le même avant sous le nez. Et les prochains cinq matchs serviront aux expériences de Badger Bob. Une fois que les séries commencent, vous pouvez être certains que les choses ne seront plus aussi faciles pour Hawerchuk.

Parce que dans les séries, l'équipe qui perd, perd vraiment.

■ ■ ■

5 sur 5. *Le 10 mars sera la date limite pour les transactions. Cette année, il est fort possible qu'elles soient nombreuses. Plusieurs équipes suivront l'exemple des Flames de l'an dernier. On se rappelle que cette équipe est allée chercher* **Tonelli** *et* **Mullen**. *On se rappelle aussi des résultats impressionnants de cette démarche.*

■ ■

Les équipes à surveiller les 9 et 10 mars: **Boston**, *Québec, Montréal,* **Pittsburgh**, *les Rangers,* **les Islanders**, *Chicago et* **Los Angeles**. *Vous comprenez un peu l'excitement de cette année. Tout le monde aimerait changer quelque chose.*

■ ■

Pour ce qui est des Jets, les jours de **Brian Mullen** *dans l'uniforme des Jets sont probablement comptés. Après tout, il ne joue pas depuis deux semaines et* **Doug Smail** *fait très bien à sa place.*

■ ■

La semaine prochaine: toutes sortes de rumeurs alléchantes pour le 10 mars!

HANOVER-TACHÉ

Résultats des demi-finales (au 25 février 1987)

Division Nord

Ste-Anne 9, I-d-Chênes 4
Ste-Anne 9, I-d-Chênes 3
Ste-Anne 6, I-d-Chênes 0
Sainte-Anne a remporté la série.

Landmark 10, Steinbach 3
Landmark 3, **Steinbach** 6
Landmark 7, Steinbach 3

Division Sud

St-Malo 13, La Broquerie 6
St-Malo 7, La Broquerie 6
St-Malo 10, La Broquerie 4
Saint-Malo a remporté la série.

St-Pierre 2, **Grunthal** 3
St-Pierre 5, Grunthal 3
St-Pierre 4, Grunthal 3
St-Pierre 4, **Grunthal** 8
Le cinquième match a eu lieu jeudi 26.

télé-horaire du lundi 2 mars au dimanche 8 mars

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

- 10h00 À votre rythme
- 10h30 Passe-partout
- Midi Première édition
- 12h30 D'une série à l'autre:
- 17h00 Le vagabond
- 18h00 Ce Soir Manitoba
- 21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 2 mars

18h30 À guichets fermés
Inv. Hart Rouge. Voir annonce.

19h00 L'agent fait le bonheur
L'enterrement de vie de garçon.

19h30 Poivre et sel
La publicité de Marie-Rose. Marie-Rose a la chance de gagner de l'argent dans le show business.

20h00 Des dames de coeur
Roger, mal à l'aise, se sent obligé de mentir à Lucie. Ginette fait la connaissance de Julie.

22h15 Le Parc des Braves
Tancrède a mal au dos. Alors qu'il peste contre ce nouvel ennui, on vit autour de lui un grand émoi.

22h45 Décibels
Inv. Sylvain Lelièvre.

23h15 Cinéma
Le déjeuner sur l'herbe. Comédie. Avec Paul Meurisse, Catherine Rouvel et Fernand Sardou. Un professeur a ouvert un laboratoire pour l'insémination artificielle. Il veut améliorer la race humaine par sélection comme il se fait pour les animaux.

mar. 3 mars

18h30 Génies en herbe
Précieux-Sang affronte Louis-Riel.

19h00 La clé des champs
Contenu canadien. (dern. de 2).

19h30 Ultraquiz Lance et Compte
Jeu-questionnaire animé par Dominique Michel.

20h00 Le matou
Florent et Élise fêtent leur retour à Montréal en compagnie de Picquot et de Monsieur Emile.

22h15 Rencontres
Inv. Maryvonne Kendergi, musicienne et musicologue.

23h45 Cinéma
Un silencieux au bout du canon. Après le meurtre d'un collègue, un lieutenant de police est luimême victime d'un attentat. Ses supérieurs refusant de lui confier l'enquête, il quitte son poste et devient détective privé. (amér. 73)

merc. 4 mars

18h30 Hebdo
Avec Sylvie Robillard, Marc Laforte et Pierre Chevrier.

19h00 Star d'un soir
Émission de variétés animée par Pierre Lalonde. Inv. Frédéric François, Donald Lautrec et Louise Rémy.

20h00 Insolences d'une caméra

20h30 Le sens des affaires
Magazine économique.

22h15 Bestsellers
Accroche-toi à ton rêve. Drame. (1ère de 4) Femme d'affaires multimillionnaire, Emma Harte voit déjà en Paula McGill Fairley, sa petite-fille préférée, la personne accomplie qui saura la remplacer à la tête de son vaste empire financier.

23h15 Cinéma
L'aventure est au bout du rêve. Drame de science-fiction. Doté de capacités télékinésiques, un jeune homme est amené à travailler dans un centre de recherches sur le sommeil et les rêves, où il devra essayer de se projeter dans les cauchemars des personnes traitées.

jeu. 5 mars

18h30 Les grands films
Octopussy. Drame d'espionnage. Avec Roger Moore et Louis Jourdan. L'agent secret James Bond est chargé d'enquêter sur la mort étrange d'un de ses collègues. Ses recherches le conduisent en Inde, où il fait la connaissance d'une femme surnommée Octopussy qui dirige un réseau international de contrebande sous couvert de spectacles de cirque (brit. 83)

22h15 Manon
Notre fierté à un CLSC. Le CLSC est menacé de fermer définitivement ses portes.

22h45 Cinéma
Les crocs du diable. Drame. Avec Lea Massari. Détenu dans un camp de travail pour ses idées politiques, un mathématicien s'évade à l'occasion d'un accident. Il est dès lors poursuivi par un chien féroce qu'un gardien sadique a mis à ses trousses (esp. 77).

vend. 6 mars

18h30 Autoroute électronique

19h00 À plein temps
Nul n'est une île.

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp
Irwin Cutler. Portrait de ce juriste éminent, défenseur des droits de l'Homme au Canada et dans le monde.

22h25 Séries plus
Vengeance. Drame (1ère de 4). Quelque temps après le massacre des athlètes olympiques israéliens à Munich, le 5 septembre 1972, un jeune commando prénommé Avner se voit confier une mission très spéciale: exécuter sept personnes reliées de près ou de loin à ce drame.

23h25 Cinéma
I comme Icare. Drame social. Avec Yves Montand. Le président d'un pays important est assassiné. Une commission d'enquête formée par le gouvernement concut à un acte isolé commis par un détraqué. Un procureur n'est cependant pas convaincu et obtient de rouvrir l'enquête (fr. 79).

sam. 7 mars

13h00 Jeux d'hiver du Québec
De St-Jérôme.

18h00 Samedi de rire

19h00 La soireé du hockey
En direct d'Edmonton, les Canadiens de Montréal affrontent les Oilers.

22h15 Télé-sélection
Mort ou vif. Drame. En mai 1983, après un évasion spectaculaire, un révolutionnaire forme une équipe de commandos. Objectif: faire sauter le carrosse royal autrichien (hong. 79).

dim. 8 mars

10h00 Jour du Seigneur
Premier dimanche du Carême. À l'occasion de la rencontre des évêques du Québec, messe célébrée en l'église St-Ambroise à Loretteville, Québec, par Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke.

12h00 Rencontres
Inv. Hélène Carrière d'Encausse, historienne, soviétologue. Int. Denise Bombardier.

12h30 Alzheimer... ...ou le temps qui reste.
Présentation du film «Sonia» La maladie d'Alzheimer vient tragiquement bouleverser le quotidien d'une mère et de sa fille. Suivie d'une table ronde animée par Gérard-Marie Boivin.

16h00 Second Regard
Laissez-nous vous dire.

18h30 Les beaux dimanches
Ginette Reno-Michel Legrand. Spectacle enregistré à la Place des Arts, dans le cadre du Festival international du jazz de Montréal 1986.

20h00 Les beaux dimanches
Les Lys cassé. Dramatique. Depuis la mort de son père survenue il y a un an, Marielle, âgée de 29 ans, a sombré dans une dépression. Elle est hantée par les souvenirs de ses rapports incestueux avec lui.

20h50 Les beaux dimanches
Suite Flamenca. Spectacle de ballet espagnol enregistré au Théâtre de Paris, avec le Ballet Antonio Gades, accompagné de deux chanteurs et de deux guitaristes.



À la télévision de **Radio-Canada** au Manitoba

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Sainte-Anne contre Saint-Malo dit Roy

Au moins, la relève des Habs est garantie

C'est sans doute décourageant pour tout le monde. Les Habs de La Broquerie ont été éliminés dès la première ronde des séries éliminatoires. Encore cette année.

Par contre, selon Roy Seidler, l'entraîneur de l'équipe du village de Jean-Guy Tétrault, les Habs peuvent se réconforter avec au moins deux choses. Ils ont perdu contre une équipe du tonnerre (*les Warriors de Saint-Malo*). Et l'avenir s'annonce bien.

«Les Habs, c'est une équipe de l'avenir, affirme l'enseignant de Giroux. Le village a une bonne équipe midget. Six joueurs de cette équipe ont joué pour les Habs cette année. Ces joueurs ne peuvent que s'améliorer avec le temps. La relève est assurée.»

Agressive

Voilà pour les années à venir. Et que penser des Warriors de Saint-Malo, qui ont remporté la série en trois matchs d'affilée? «Deux choses, lance Roy Seidler. Premièrement, c'est une équipe très rapide. Lorsque leurs joueurs peuvent déjouer nos joueurs dans une attaque de un contre un, ça indique la vitesse de leur équipe.»

«Aussi, Saint-Malo a une équipe qui s'impose par son talent. Même lorsqu'ils gagnent 8 à 3, comme c'était le cas durant notre dernier match, ils ne lâchent pas. Ils se disent, essayons de nous rendre à 10. C'est une équipe agressive. C'est une équipe fière.»

«C'est aussi une équipe qui a du leadership d'un joueur comme Art Coulombe. Et aussi de Marcel Coulombe, un défenseur dont on ne parle pas très souvent. L'équipe qui connaîtra le plus de succès a besoin de ça: une bonne défensive, de l'expérience et du talent.»

HANOVER-TACHÉ

Après cet éloge du vainqueur par le vaincu, la question s'impose. Existe-t-il une équipe qui pourra tenir tête aux Warriors de Saint-Malo? «Les As de Sainte-Anne, répond l'entraîneur des Habs sans hésiter. Parce que les As ont le même genre d'équipe. Eux aussi s'imposent par leur talent. Et Saint-Malo a quelques joueurs de blessés.»

«Ce sera sans doute une finale Sainte-Anne/Saint-Malo. Une série qui ira à 6 ou 7 matchs. Ce sont deux équipes qui ont une tradition de remporter des championnats. Ce sont deux équipes très fières.»

Mais avant le showdown des fiers, il y aura une couple de petits détails à règler. Les As devront éliminer soit Steinbach, soit Landmark (*Landmark menait la série 2 matchs contre un lorsque nous allions sous presse*).

Et Saint-Malo devra affronter Saint-Pierre ou Grunthal (*la série était à égalité, 2 victoires pour chacune*).

Patientons. Puisqu'il n'est jamais sage de vendre la peau du loup avant de l'avoir tué...

Lucien CHAPUT

Finalement!

Ça y est. Comme prévu, les Knights de Sainte-Agathe affronteront les Royals de Saint-Jean-Baptiste dans la finale de la Red River Valley International.

La seule conclusion acceptable à une saison où les deux équipes des villages francos ont dominé les deux autres équipes de la ligue. Pour l'instant, l'horaire de la finale n'a pas encore été établi.

À cause du carnaval de la fin de semaine et du temps clément qui pourrait rendre la patinoire de Baptiste impraticable, la série ne devrait pas débuter avant lundi.

Puisque les Royals ont fini en première place au classement général, le premier match aura lieu chez eux. Ensuite, les joutes alterneront d'un village à l'autre. Au cas où les Royals perdraient leur glace, leurs matchs à domicile auront lieu à l'aréna de Morris.

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Résultats des demi-finales

St-Jean 4, Dominion City 3
St-Jean 12, Dominion City 3
St-Jean 6, Dominion City
Saint-Jean-Baptiste a remporté la série.

Ste-Agathe 7, Altona 2
Ste-Agathe 6, Altona 4
Ste-Agathe 8, Altona 4
Sainte-Agathe a remporté la série.

La Gazette cherche des correspondants français

Avec 18 000$ en banque, un solide appui des commerçants du village, la Gazette de Saint-Claude se porte très bien. Cependant, il y a un «gros problème», note Arthur Rey, le président réélu lundi 23.

«On n'a pas assez de monde prêt à écrire, surtout en français. On veut que le contenu de l'hebdomadaire soit 50-50. Pas nécessairement chaque semaine, mais basé sur une année.»

SAINT-CLAUDE

Arthur Rey croit qu'il est temps d'embaucher une recherchiste. «C'est la personne qui manque pour coordonner le contenu. On serait prêt à payer pour ce travail», ajoute celui qui assure la gérance de l'hebdo depuis une demi-douzaine d'années.

Une quarantaine de bénévoles participent à la confection de la Gazette. Deux tâches sont rémunérées: la dactylographie et la rédaction des annonces commerciales.

Des annonces commerciales qui rapportent de plus en plus à l'hebdo fondé par la Chambre de commerce voilà une vingtaine d'années. 15 000$ en 1986, contre 11 000$ en 1985. Arthur Rey ne pense pas que le marché de l'annonce peut encore grandir beaucoup.

Avec un tirage de quelque 600 exemplaires, la Gazette a aussi atteint un très bon taux de pénétration. (*570 abonnés à 9$ l'année précédente*). C'est la vente au numéro (*50¢*) que les responsables du journal veulent maintenant pousser. (*Notons au passage que l'argent en banque servira à remplacer le matériel d'imprimerie obsolète*).

Du support

Le succès de la Gazette tient à son rôle de lien communautaire. «Si la Gazette n'existait pas? Il faudrait avoir au moins un bulletin», estime Arthur Rey.

C'est un comité indépendant qui publie la Gazette sous la responsabilité de la Chambre de commerce (*). Une quinzaine de personnes ont participé à l'assemblée annuelle. «C'est mieux que la moyenne. Des fois, on était juste les membres du comité. Les gens sont venus nous donner leur support moral», commente Arthur Rey.

Bernard BOCQUEL

(*) *Le comité est formé de: Arthur Rey (président), Robert Hébert (réélu, vice-président), Agnès Cormier (secrétaire), Raymond Chatel (trésorier), Marie-Jeanne Delaquis, Henriette Philippe, Sheryl Minaudier, Adèle Laurent (réélue) et Madeleine Martin (réélu).*

DEUXIÈME SEMAINE ANNUELLE



D'ÉNERGIE AU MANITOBA

DU 2 AU 8 MARS 1987

Par l'utilisation modérée de l'énergie, on réalise des économies, on crée des emplois et on s'assure de ressources énergétiques pour l'avenir. Célébrez la deuxième semaine annuelle des économies d'énergie en apprenant comment vous pouvez vivre et travailler dans un milieu plus confortable et réaliser des économies tout en utilisant judicieusement l'énergie.

ATELIERS SUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE AU FOYER

Au cours de ces ateliers de deux heures, vous apprendrez comment réduire vos factures de chauffage, d'électricité et d'eau. Pour vous inscrire, veuillez téléphoner au Centre d'information d'Énergie et Mines Manitoba au numéro indiqué ci-après.

CARMAN	***Carman Collegiate***	le mardi 3 mars 1987 de 19 h à 21 h
BEAUSEJOUR	***École Ed Schreyer***	le mercredi 4 mars 1987 de 19 h à 21 h
PORTAGE LA PRAIRIE	***Portage Collegiate***	le jeudi 5 mars 1987 de 19 h à 21 h
WINNIPEG	***St. James Collegiate***	le lundi 2 mars 1987 de 19 h à 21 h
	Bibliothèque Centennial	le samedi 7 mars 1987 de 13 h à 15 h

LA MAISON DE L'AVENIR — UNE PARADE DE MAISONS R-2000

Vingt nouvelles maisons à haut rendement énergétique (19 à Winnipeg et 1 à Arborg) vous permettront de voir les plus récentes améliorations en matière d'énergie au foyer. Ces maisons seront ouvertes au public toute la semaine, sauf le vendredi, à Willis Wyatt Place, secteur Kildonan Meadows, et à 8 autres endroits.

CONCOURS D'AFFICHES SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Il s'agit d'un concours organisé à l'échelle de la province auquel tous les élèves de la première à la sixième année peuvent participer. Voici le thème qui a été retenu pour le concours: "J'économise l'énergie à l'école et à la maison". Trois prix seront offerts dans chacune des six catégories. Les professeurs doivent faire parvenir les affiches au plus tard, le 25 février 1987.

PRÉSENTOIR SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un présentoir sur les économies d'énergie dans les secteurs de la construction résidentielle et du transport sera installé à la bibliothèque Centennial de Winnipeg. Des brochures et feuillets de renseignements seront distribués gratuitement et le personnel se fera un plaisir de répondre aux questions du public.

SÉRIE TÉLÉVISÉE SUR L'AMÉLIORATION DU RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE DES MAISONS

Six émissions d'une demi-heure seront diffusées au poste 7 (Cablevision et Videon Cable TV). Vous apprendrez comment obtenir de votre maison un meilleur rendement énergétique, en hiver comme en été. Ces émissions porteront sur les améliorations que vous pouvez apporter à votre maison, comme le calfeutrage et la pose de coupe-bise, l'isolation du sous-sol, du grenier et des murs. Vous en apprendrez également sur les divers systèmes de chauffage et sur les bonnes habitudes à prendre lorsqu'on est propriétaire d'une maison. L'heure de ces émissions sera annoncée à l'horaire de télévision publié dans les journaux.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le:

Bureau des économies d'énergie et des énergies renouvelables
Suite 1003 - 213 av. Notre Dame
WINNIPEG (Manitoba)
R3B 1N3
Téléphone: **(204) 949-4266** (Winnipeg)
Sans frais: 1-800-782-8471
(de l'extérieur de Winnipeg)

ou

Centre d'information d'Énergie et Mines Manitoba
Place Eaton
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 1M8
Téléphone: **(204) 945-4154** (Winnipeg)
Sans frais: 1-800-282-8069
(de l'extérieur de Winnipeg)





Énergie, Mines et Ressources Canada
L'Hon. Marcel Masse
Ministre

Energy, Mines and Resources Canada
Hon. Marcel Masse
Minister

Énergie et Mines Manitoba
L'Hon. Wilson Parasiuk
Ministre

La part de la communauté pour l'Atelier

À la recherche de 20 000$

«Le lot où se trouvait l'ancien Atelier vient d'être nettoyé lundi. Les gens voient que les choses bougent», remarque Alice Hébert, la présidente de l'Atelier Rivière-Rouge.

«On dirait que plus de personnes sont prêtes à nous recevoir», ajoute-t-elle. Cet espèce de déblocage psychologique constitue une bonne nouvelle pour le comité responsable de la construction du nouvel Atelier.

En effet , le nouveau bâtiment, qui pourra permettre à 50 handicapés mentaux de travailler, doit être construit avec l'aide financière de la communauté. Les 7 500 pieds carrés du futur édifice dessiné par la firme James et Rollier coûteront quelque 350 000$, dont 30 000$ proviendront de dons. (*6 000$ ont déjà été ramassés*).



Voici, d'après un dessin de la firme d'architectes James et Rollier, à quoi ressemblera le futur Atelier Rivière-Rouge. Actuellement les 32 clients travaillent au Club Noret et au Chalet Malouin.

Le comité va entrer dans une phase active de prélèvement de fonds. «On en parlera dans les églises de la région desservie le 15 mars. Le 19 mars, on tiendra une réunion d'information à Saint-Malo», précise Alice Hébert.

SAINT-CLAUDE

C'est en principe le 24 mars que le ministère provincial des Services communautaires indiquera le montant de sa subvention. Comme prévu, une demande vient d'être déposée pour que la moitié des coûts de construction provienne des loteries.

Notons que les personnes voulant participer au financement du bâtiment recevront un reçu pour fin d'impôt si leur contribution dépasse 5$.

B.B.

VITE LU, VITE SU

Sainte-Anne-des-Chênes — Le conseil du village n'est pas prêt à négocier un remboursement partiel des taxes foncières qui lui reviennent.

Roméo Blanchette a offert de payer 30 000$ pour effacer ses arrérages de taxes foncières pour les années 1981, 1982, 1983 et 1984. Un montant qui s'élève à 41 493,01$, compte tenu des intérêts. À la réunion du 23 février, le conseil a dit non à sa proposition.

En tenant compte des taxes foncières pour les années 1985 et 1986, Roméo Blanchette doit, en tout, 54 988,35$ au village de Sainte-Anne. Une première offre de 20 000$ avait été refusée à une réunion exceptionnelle du conseil le 8 février.

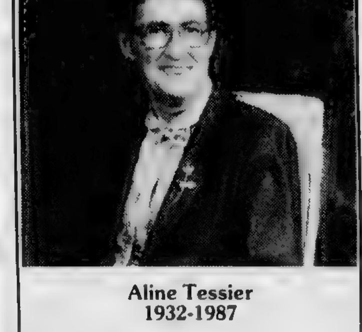
C'est pas Denis, c'est GILLES Ouellet

Le candidat à la 1ère vice-présidence de la SFM, contrairement à ce que nous écrivions la semaine dernière, n'a pas décidé de changer de prénom pour l'occasion!

Il fallait bien lire **GILLES OUELLET** *et non Denis Ouellet. Une erreur pour laquelle nous tenons à nous excuser très sincèrement.*

Une précision: *La semaine dernière, on lisait dans l'entretien avec Tayeb Méridji que le Collège de Saint-Boniface est «le client» du milieu institutionnalisé franco-manitobain. Il aurait fallu lire que le Collège est «**le ciment**» du milieu institutionnalisé.*

Remerciements



Aline Tessier
1932-1987

La famille Tessier désire remercier tous ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie par des honoraires de messe, fleurs, assistance aux funérailles, téléphones, cartes et tous ceux et celles qui ont aidé d'une façon ou d'une autre.

Nécrologie

Lucien Morissette

Subitement, le mercredi 18 février 1987, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé à l'âge de 64 ans, Lucien Morissette, époux bien-aimé de Marie (née Dheilly).

Lucien est né à Fannystelle au Manitoba et a passé quelques années à Dunrea avant de déménager à Attleboro au Massachusetts où il demeura pendant 15 ans. Il est revenu au Manitoba en 1968.

Lucien laisse dans le deuil son épouse Marie; ses filles Marjolaine de Saint-Vital et Charmaine de Estevan en Saskatchewan; ses fils Rostand et Réginald, tous deux à la maison, ainsi que sa chère fille nourricière Mable. Lui survivent aussi un frère Paul et son épouse Aline; quatre soeurs: Eva et Auguste Wanlin, Annette et Raymond Painchaud, Marguerite et Henri Choquette, Gilberte et Louis Wanlin, ainsi que nombre de neveux et nièces. Ses parents, deux frères et une soeur lui précédèrent dans la tombe.

La famille désire remercier le R.P. Benoit, MM. les abbés Purcell et McDougald, ainsi que l'organiste et la chorale de la paroisse Saints-Martyrs. Un merci tout spécial à l'unité I.C.M. de l'hôpital Saint-Boniface.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

La page de Bicolo

Bonjour mon ami!

Vois comme je suis chanceux! Je suis en visite à la ferme. Je m'amuse beaucoup! L'étable est remplie de gros animaux, mais j'aime mieux conduire le gros tracteur!

Amuse-toi bien avec ma page sur la **FERME**.

BICOLO

Devinettes

1. Combien d'échelles nous faut-il pour monter jusqu'au ciel?
2. Qu'est-ce qui se produit quand deux mille-pattes s'enlacent?
3. Quelles sont les plantes qui empêchent les pies de dormir?
4. Pourquoi les éléphants ont-ils les yeux rouges?
5. J'ai acheté un livre bizarre: le titre arrive après la table des matières, la préface est située après la fin, la police est avant le voleur et la couverture est à l'intérieur. Qu'est-ce que c'est?

AU FÉMININ...

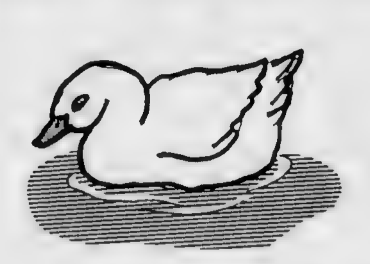
Écris les noms des femelles de ces animaux.

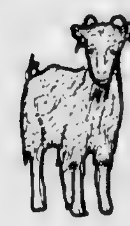






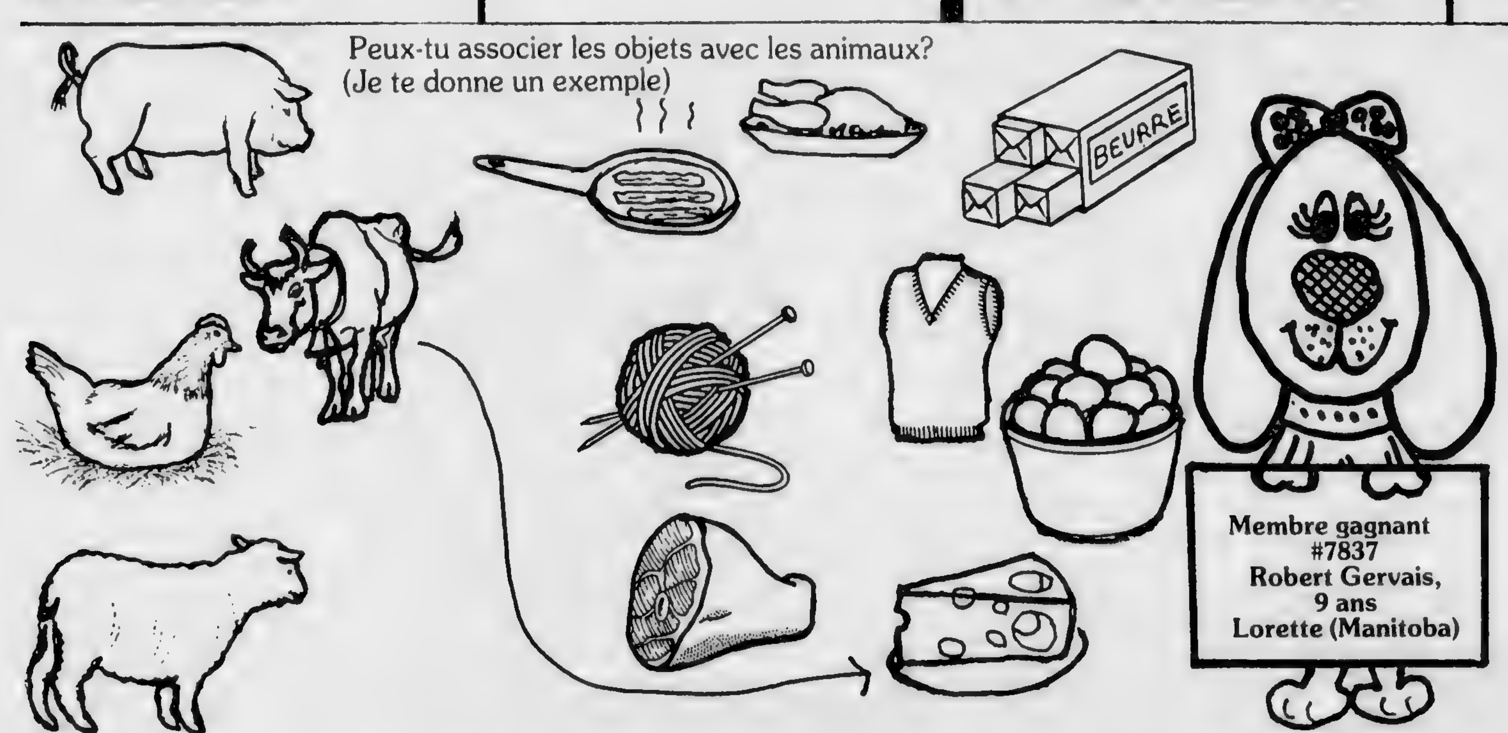






LE PÈRE	LA MÈRE	LE PÈRE	LA MÈRE
COQ		ÂNE	
CANARD		CHIEN	
ÉTALON		CHAT	
JARS		BOUC	
BÉLIER		TAUREAU	

Peux-tu associer les objets avec les animaux?
(Je te donne un exemple)



Réponse: Au féminin...
coq — poule
canard — cane
étalon — jument
jars — oie
bélier — brebis
âne — ânesse
chien — chienne
chat — chatte
bouc — chèvre
taureau — vache

Réponse: Devinettes

1. Une seule mais elle doit être longue.
2. Une fermeture éclair.
3. Les pissenlits (pies sans lit).
4. Pour mieux se dissimuler quand ils ont grimpé un cerisier.
5. Le dictionnaire.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

FÉVRIER

Saint-Boniface: Exposition des oeuvres de André Hawk, au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 1er mars.

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente «Dewline» de David Arnason, à 20h, jusqu'au 22 mars.

Saint-Boniface: Exposition de photos organisée par le Club Photo du Collège de Saint-Boniface, tous les midis de 11h30 à 13h30 et les soirs de 19h à 22h, au local S139 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Winnipeg: le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Doc» de Sharon Pollock, à 20h, jusqu'au 28 février.

Winnipeg: le Planétarium du Manitoba présente «Beyond the Fourth Dimension», spectacles à 15h et à 19h45 du mardi au vendredi, et à 13h, à 14h30, à 16h, et à 19h45 les samedi, dimanche et jours fériés, jusqu'au 7 juin, (pas de spectacle le lundi).

Winnipeg: Des toiles de l'artiste manitobain Claude Perreault sont en montre au Main Access Gallery au rez-de-chaussée de Artspace, 100, rue Arthur.

Winnipeg: le YWCA organise des rencontres hebdomadaires le matin avec conférenciers, café et discussion, un service de garderie est offert. (Appelez: YW Neighbors au 943-0381).

Winnipeg: le Théâtre Warehouse présente «Henry V» de William Shakespeare, à 20h, jusqu'au 14 mars.

Winnipeg: L'exposition «Never Trust a Hippie» de Barb Hunt, à la galerie Plug-In, jusqu'au 28 février.

Vendredi 27

Saint-Léon: Danse au Centre récréatif à 21h dans le cadre du carnaval.

Saint-Jean-Baptiste: Parties de cartes et encan chinois à la salle centenaire à 20h dans le cadre du carnaval.

Lorette: Ouverture officielle du carnaval à 19h30 suivie d'une partie de hockey amicale contre une équipe de CFRW.

Samedi 28

Saint-Léon: Concours du meilleur, activités diverses dans le cadre du carnaval.

Saint-Jean-Baptiste: Ouverture officielle du carnaval à 13h, à l'aréna. Couronnement de la reine et danse à 20h à la salle du centenaire; activité pour les jeunes durant la journée.

Lorette: Déjeuner aux crêpes de 8h à 11h. Les Oldtimers contre une équipe de hockey mineur à 19h30.

Winnipeg: «Pépé le moko», un film de Julien Duvivier, (France, 1936), à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h, en français avec sous-titres anglais.

MARS

Dimanche 1er

Winnipeg: «A Mutliplicity of Voices», oeuvre d'artistes femmes du Manitoba, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 31 mars.

Saint-Léon: Déjeuner aux crêpes de 10h à 14h; suite du concours du meilleur: jeux pour enfants; bingo au Club Simon-Nivon de 14h à 16h; souper et remis des trophées à 18h.

Saint-Jean-Baptiste: Déjeuner aux crêpes et saucisses à la salle centenaire de 10h à 13h; partie de ballon-balai entre les fermiers de l'est et ceux de l'ouest à 18h.

Lorette: Déjeuner aux crêpes de 9h à 13h; patinage artistique à 14h30; couronnement de la reine à 16h; les Comets contre Mitchell à 20h pour la coupe Challenge.

Notre-Dame-de-Lourdes: Causerie par Bernard Pénisson «Dom Benoit, Notre-Dame-de-Lourdes et le parti libéral (1898-1905)», à 14h30.

Lundi 2

Saint-Boniface: Réunion du groupe de soutien pour familles adoptives au Rendez-Vous, 768, avenue Taché à 19h30.

Mardi 3

Saint-Boniface: Conférence sur la maladie d'Alzheimer par le Dr Nicole Caron-Boulet, à la salle Valade, 151, rue Despins à 19h30.

Sainte-Anne-des-Chênes: Causerie par Bernard Pénisson «La vie d'un colon de France à Sainte-Anne-des-Chênes dans les années 1890», à 19h30.

Mercredi 4

Saint-Boniface: Causerie par Bernard Pénisson «L'immigration de France au Canada (1882-1929)», à 20h, au Collège de Saint-Boniface.

Saint-Boniface: Vernissage de l'exposition de Roger Lafrenière, à 20h, au Centre culturel franco-manitobain.

Jeudi 5

Winnipeg: Soirée de poésie bilingue «D'une femme à l'autre», au restaurant Act II, 177, av. McDermot, à 20h30.

Winnipeg: le Théâtre Agassiz présente «Mum» de Nick Mitchell, à 20h, au théâtre Gas Station, jusqu'au 15 mars.

Vendredi 6

Transcona: Journée mondiale de prière pour la région à 19h30 en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (609, rue Léola). Thème: Venez et rejouissez-vous en ce 100e anniversaire. Sept églises seront représentées.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









L'Esprit se glisse

Ils sont une multitude. Et ils marchent. Parfois lentement, avec des hésitations, des reculs même. Mais toujours avec foi et espérance.



Claude **BLANCHETTE**

Ils proviennent de tous les milieux. Ils sont cultivateurs ou commerçants, ouvriers ou professionnels, chômeurs ou retirés.

Ils sont jeunes ou aînés, mariés ou célibataires, avec ou sans enfants. Chacun est porteur d'une histoire qui est bien sienne. Chacun est impliqué de mille et une façons dans sa communauté. Chacun se demande comment trouver encore du temps pour faire une autre chose. Et pourtant, il le trouve!

Il nous faut les admirer. Sans beaucoup de formation, avec bien peu d'information, ils ont accepté de prendre un risque, de se lancer dans une aventure, ne sachant trop où elle allait aboutir, et ne le sachant pas encore.

Voilà six semaines qu'ils cheminent ensemble. Voilà un autre six semaines qui s'ouvrent devant eux. Expérience faite, ils se doutent un peu de ce que sera cette prochaine étape.

Mais même là, ils n'ont aucune assurance.

C'est une aventure vécue ensemble, les uns se fiant aux autres, les uns marchant avec les autres. Et lorsqu'on marche ensemble, dans une démarche marquée d'inconnu, des surprises nous attendent.

Oui, ils sont Église et ils vivent ensemble un projet de Renouveau pastoral. Ils le vivent différemment. Mais ils le vivent profondément.

Certains, mal à l'aise devant la perspective de partager, ont choisi d'accompagner les autres par leur prière, par leurs sacrifices, par leur silence. Ils sont une énergie à l'oeuvre dans l'invisibilité. Ils sont des piliers nécessaires, une source d'eau vive, sans quoi tous les autres tourneraient en rond.

Seuls on en famille, par petits groupes, le matin, le midi, le soir, ils font monter vers le Seigneur des supplications et des demandes, des louanges et des bénédictions pour l'Église de chez-nous.

Des gestes et des chants

D'autres se rassemblent une fois la semaine autour de la Parole de Dieu, à l'écoute du Seigneur qui leur parle, à l'écoute les uns des autres. Au milieu d'eux, imperceptiblement, l'Esprit se glisse et fait son oeuvre.

Dans des mots simples, parfois par des gestes, ils disent leur foi, leurs valeurs et leurs convictions.

Ensemble, les uns par les autres, ils nourrissent leur communion d'amour avec Dieu par le Christ en Église. Certains parlent beaucoup, d'autres écoutent beaucoup. Qu'importe... Ils vivent, ils sont Église en oeuvre.

Des équipes se penchent sur la célébration du Jour du Seigneur, cherchant à rendre ce rassemblement signifiant pour la communauté par des gestes et des chants, des décors et des symboles.

D'autres préparent des événements, des grands rassemblements, des moments de vie intense pour la communauté. Ils sont foule. Ils avancent ensemble. Ils se complètent.

Et au coeur de tout ce branlebas, un prêtre, discret mais présent. Il inspire, encourage, fortifie. Il relève, supplie et cajole. Guide au milieu du peuple qu'il est appelé à servir, il est témoin de ce qui ne peut se voir, de Celui qui construit son Corps.

Oui, ils sont multitudes. Ils sont Église. Que c'est beau!

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail**: des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.) **Salaire**: à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823.**

AMATEURS D'ANTIQUITÉS: Venez voir nos beaux meubles anciens en chêne et noyer, comprenant salles à manger, chambres à coucher, tables et chaises assorties, vaisseliers, buffets, etc... Pour plus de renseignements, directives ou rendez-vous, composez le 1-353-2332, «Antiques Lovers» Robert ou Agnès Duval. Nous sommes situés à environ 20 minutes du périmètre.
454-

REVIVE REFLEXOLOGY CENTRE: 449, boul. Provencher. 233-6304. Réflexologie et/ou massage. Massage thérapeutique seulement.
445-

À VENDRE: Ancien piano, marque «Weber» en excellent état. Prix 1 500$. Composez le 1-882-2427 (Ste-Agathe)
458-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT: IBM Selectric II bilingue 50$ par mois. Composez le 837-4003.
459-

À LOUER: Appartement au 2e étage d'un duplex, trois chambres à coucher. Libre le 1er avril 1987. Composez le 233-6906 après 16h30.
460-

ÊTES VOUS INTÉRESSÉ à prendre un cours pour devenir analyste des couleurs. Contactez Gertrude au 257-7505 entre 17h et 19h.
464-

À VENDRE: Maison 2 200 pieds carrés; lot 90 x 226; quatre chambres à coucher; 1½ chambre de bain, salle familiale, salle de recréation, garage double chauffé attenant, garage (pour trois autos) sur lot, système d'arrosage sous-terrain. Par rendezvous seulement, pas d'agents s'il vous plaît. Composez le 422-8067.
463-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des-Meurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

RECHERCHE: une gardienne pour une fille de 21 mois; deux à trois jours par semaine, à Southdale, ou Parc Windsor, et à St-Boniface. Composez le 256-9203 après 17h.
473-

À LOUER: St-Norbert, appartement pour célibataire. Réfrigérateur, cuisinière, air climatisé. Tout autre service inclus. Composez le 256-9020 après 16h30.
465-

À LOUER: Appartement meublé à Saint-Boniface pour une personne. 2e étage, stationnement disponible. Composez le 233-8873.
466-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

À VENDRE: lit d'eau, grandeur «queen», base en bois naturel. Composez le 453-3997.
468-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement de trois chambres à coucher, tout compris, air climatisé, deux places de stationnement. 450$ par mois. Libre le 1er avril. Composez le 237-4718.
469-

À LOUER: pour le 1er mars. Grande maison, rue Kitson près de la rue Taché. Salon, salle à manger, garde-manger et cuisine avec poêle et frigo. 5 chambres à coucher, petite étude, deux balcons, sous-sol avec laveuse et sécheuse. Garage et place extra de stationnement. Prix 700$ par mois. Références s'il vous plaît. Composez le 233-5525.
470-

À LOUER: rue Dumoulin. Appartement de deux grandes pièces (chambre et cuisine), meublé, pour personne tranquille. Libre le 1er mars 1987. Composez le 253-2171.
471-

À LOUER: Appartements de deux chambres à coucher, libres le 1er avril. 510$ par mois, poêle, frigo, rideaux, air climatisé, système de sécurité, lave-vaisselle, blanchisserie et stationnement. Locataire paie chauffage et électricité. Composez le 284-7784 (Julie) entre 8h30 et 16h30.
472-

RECHERCHE: une gardienne à temps partiel qui assurerait la garde de mes deux petites filles âgées de 3 ans et de 1 an et demi. Gardienne devrait être disponible à garder chez moi au River Park South dès 15h et en soirée du lundi au jeudi. Composez le 253-4344.
462-

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

Le Conseil consultatif manitobain sur la situation de la femme a évalué les activités du Fonds manitobain de soutien à l'emploi

Une fois de plus, les femmes à la traîne

D'après une étude que vient de publier le Conseil consultatif manitobain sur la situation de la femme, «le Fonds manitobain de soutien à l'emploi ne répond pas de façon équitable aux besoins des femmes». C'est ce qu'a déclaré Beverley Suek, présidente du Conseil consultatif manitobain.



L'auteure est membre du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Cécile Rémillard-Beaudry

COMMENTAIRE

Au cours d'une conférence de presse donnée le 17 février à Winnipeg, le Conseil consultatif a annoncé la parution d'un important rapport d'étude intitulé LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL: une étude du dossier du FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI.

Les résultats de cette étude menée par le Conseil consultatif révèlent qu'en concertant ses activités dans des secteurs économiques qui emploient surtout des hommes, la FMSE n'a fait qu'engendrer une sous-représentation de la population féminine employée par l'intermédiaire de ses programmes.

Moins de 25%

En 1984-1985, 3 943 femmes ont obtenu un emploi par l'intermédiaire du Fonds, mais le nombre d'hommes employés dans les mêmes conditions est beaucoup plus élevé, soit 12 388. Pourtant, les femmes représentant 43% de la population active du Manitoba. Elles n'ont occupées qu'un peu moins de 25% des emplois offerts par le FMSE, a souligné Beverley Suek.

Les femmes employées en nombre restreint occupaient surtout des emplois mal rémunérés et sans issue.

«Les programmes de création d'emplois sont un moyen important de combattre le chômage dont les taux ne font qu'augmenter,» a fait remarquer la présidente du Conseil.

Elle a ajouté: «bien que, partout au Canada, les gouvernements consacrent des fonds toujours plus importants à cet aspect. Ils ont tendance à limiter les programmes de création d'emplois à des secteurs tels que le bâtiment et l'industrie de transformation, ce qui veut dire que les femmes restent à la traîne.»

Le Conseil consultatif demande au gouvernement du Manitoba d'intégrer à toutes les activités mises sur pied par le FMSE des mesures d'action positive et d'égalité des salaires.

Tertiaire

Le Conseil recommande d'intervenir sur deux plans parallèles, c'est-à-dire d'une part amener les femmes à travailler dans des secteurs d'activité généralement réservés aux hommes et au sein desquels elles sont sous-représentées; et, d'autre part, leur permettre d'accéder à des postes plus élevés du secteur tertiaire qui emploi la majorité des femmes sur le marché du travail.

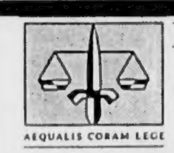
«Nous tenons à préciser que nous n'avons choisi le FMSE qu'à titre d'exemple aux fins de notre étude», a précisé Mme Suek» et que, si les recommandations que nous avons faites portent plus particulièrement sur ce projet, elle reflètent la position du Conseil qui croit que toute initiative touchant la population active doit comprendre des mesures visant à répondre aux besoins des femmes sur le marché du travail. Nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Manitoba, afin d'assurer dans la province l'égalité de *toutes* et de *tous* sur le marché du travail.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

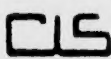
TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



AUTOPAC

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

C&L Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accredités
R.T. Robert, c.m.a./R.A. Balcaen
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

TRADUCTEURS AGRÉÉS





Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
• annonces
• dépliants
• rapports
• logo
• affiches
à votre service au 237-4823
David McNair

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale «Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière
Venez nous voir!

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

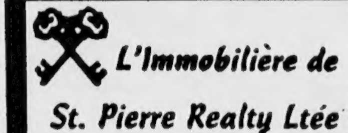


ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR
BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

AGENTS D'IMMEUBLES



St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

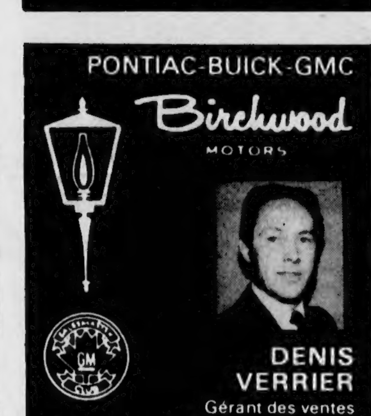
St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tel.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées